

GUIDE DE DÉCARBONATION ENTREPRISES DU TEXTILE

VERSION N°1 SEPTEMBRE 2023

16 entreprises du textile réalisent leur bilan de gaz à effet de serre et proposent des solutions concrètes pour passer à l'action !

Avec le soutien d' **UNITEX**
Auvergne Rhône-Alpes



Introduction

→ Pourquoi ce guide ?

L'objectif de ce guide est d'**aider les entreprises du textile qui souhaitent s'engager dans la transition bas-carbone** à réaliser leur bilan de gaz à effet de serre, définir leur stratégie climat et déployer leur plan d'actions.

Ce guide est le fruit de la collaboration entre WeCount, société spécialisée dans l'accompagnement des secteurs à fort enjeux de décarbonation, et l'UIT - Union des Industries du Textile.

L'UIT et WeCount ont constitué un collectif de 16 entreprises françaises du textile, qui en 2023 se sont formées, ont réalisé ensemble leur bilan de gaz à effet de serre et formalisé un plan d'actions lors d'un programme de formation et d'accompagnement de 3 mois. Les recommandations de ce guide s'appuient sur le retour d'expérience opérationnel de ces 16 entreprises, l'expertise de WeCount et la dizaine d'experts mobilisés dans le programme.

→ Le contenu du guide

Plusieurs thématiques sont abordées dans ce guide :

- ❖ Des conseils pratiques à adopter pour se lancer dans la réalisation de son bilan de gaz à effet de serre,
- ❖ Les **spécificités méthodologiques** d'un bilan de gaz à effet de serre dans le secteur du **textile**,
- ❖ La présentation du bilan de gaz à effet de serre type d'une entreprise du textile et de ses principaux postes d'émissions,
- ❖ Les **leviers d'action** à mettre en place à **l'échelle de l'entreprise** pour réduire son empreinte carbone, poste par poste,
- ❖ Des **recommandations de leviers d'actions à mettre en place à l'échelle du secteur textile**

Ce guide se concentre uniquement sur les **impacts carbone** de la filière textile. Les autres externalités négatives, telles que les impacts sur la biodiversité, la pollution de l'eau ou encore la pollution de l'air, ne sont pas analysées.

→ La méthode de travail collaborative des "Promotions Climat" pour la réalisation de ce guide

WeCount a développé une méthode de travail collaborative sur la décarbonation permettant à l'échelle d'un secteur :

- ❖ De former et d'accompagner un collectif d'entreprises dans la réalisation de leur **bilan de gaz à effet de serre** et **stratégie climat** sur 3 mois
- ❖ De s'appuyer sur ce travail collectif pour produire des **bonnes pratiques** à destination de l'ensemble des entreprises du secteur adressé.

Cette méthode a été déclinée pour le secteur textile en collaboration avec l'UIT et l'appui d'Unitex. Ensemble, WeCount, l'UIT et Unitex ont mobilisé 16 entreprises du secteur, représentatives de l'ensemble de la chaîne de valeur du textile, afin de garantir des recommandations complètes et représentatives.

Le contenu du programme d'accompagnement des "Promotions Climat" alterne entre :

- ❖ Des formations par une dizaine d'experts de la décarbonation du textile et des consultant.e.s WeCount,
- ❖ Des ateliers collectifs entre équipes Climat de chaque entreprise, pour partager ses bonnes pratiques,
- ❖ Un mentorat individuel de chaque entreprise participante par les formateurs et consultant.e.s carbone de WeCount, pour réaliser leur bilan de gaz à effet de serre (défini par "Bilan GES" dans la suite de ce guide) et stratégie climat
- ❖ L'utilisation de la plateforme de comptabilité carbone WeCount pour fiabiliser la réalisation des bilans GES (plateforme intégrant des facteurs d'émissions spécifiques au textile)

Chaque semestre, une nouvelle "Promotion Climat" est organisée pour permettre à un collectif d'entreprises du textile et de l'habillement de se former, réaliser leur bilan carbone et stratégie climat, et alimenter le contenu de ce guide avec de nouveaux retours d'expérience.

→ Les entreprises ayant participé à la 1ère "Promotion Climat" et à ce guide

Les entreprises participantes sont réparties sur l'ensemble de la chaîne de valeur, de la filature à la distribution, majoritairement en amont de la chaîne de distribution et en B2B.

Parmi les activités représentées, on retrouve :

- ❖ Des entreprises fabriquant des **tissus techniques** pour différents domaines tels que le sport, l'agriculture, le médical et paramédical ou encore des tissus anti-feu,
- ❖ Des **ennoblisseurs**,
- ❖ Des **confectionneurs et distributeurs**, spécialistes de la lingerie, des rubans ou encore des manteaux,
- ❖ Des **designers textiles** pour les vêtements professionnels.

De manière plus détaillée, voici la liste des entreprises participantes :

- **Art Martin** est une entreprise familiale créée en 1856. Son cœur de métier est la conception et la fabrication d'accessoires pour le marché de la lingerie et du maillot de bain. Elle est également spécialisée dans la confection de brassières et culottes thermocollées pour le marché du sport et du médical.
- **Aéro Textile Concept** est une entreprise industrielle française située à Brignais, aux portes de Lyon. Elle conçoit, fabrique et entretient des gammes de diffuseurs d'air en textile technique pour préserver la qualité d'air.
- Le métier de **Balas Textile** est basé sur la création, l'innovation, le design et la production de textiles techniques pour les domaines de la protection individuelle, de la mode, sport & luxe et du bain. L'entreprise est spécialisée dans la conception des tissus anti-duvets qui entrent dans la fabrication des vêtements à base de plume.
- Le groupe **Boldoduc** est spécialisé dans la conception, la fabrication et la vente de solutions de protection, d'emballage et d'habillement, à base de textiles à usage technique.
- **Des Impressions et Des Hommes** sont des designers textiles spécialisés dans la création de vêtements véhiculant une image de marque, la production de tenues événementielles ainsi que la réalisation d'accessoires textiles.
- **Europrotect** est aujourd'hui un des rares fabricants de textiles techniques conçus pour les EPI non feu à être intégrés du tissage à la finition / impression. L'entreprise offre une des plus larges gammes de tissus, mailles, laminés et accessoires d'Europe.

- La maison **Lener Cordier** est maître en conception de manteaux et de trench depuis 1954. Elle voit sa raison d'être à travers la création et l'élaboration de vêtements qualitatifs et durables tout en préservant ses savoir-faire. C'est dans une démarche simple, performante et profondément humaine qu'elle inscrit ses empreintes.
- La société **Granjard**, présente sur le marché textile depuis 1864, est aujourd'hui leader européen de l'équipement textile pour les établissements de soins, structures médico-sociales ou établissements hôteliers. Granjard maîtrise toutes les étapes de la production pour proposer une excellente qualité textile pour ses 3 gammes : décoration textile, vêtements et chaussures professionnels, linge-plat et literie.
- Fabricant français, le groupe Neyret, auquel appartient l'entreprise **SERAM**, propose aux marques du monde entier une offre d'ingénierie créative dans la production d'accessoires textiles et métal. Le groupe enrichit ses savoir-faire traditionnels d'innovations stratégiques dans le service numérique et l'écoconception. Il offre ainsi aux marchés du luxe, de la mode et de l'événementiel des réponses techniques, créatives et durables dans les domaines de l'identification, de la décoration, de l'authentification et de la traçabilité.
- **Sotexpro** est fabricant français de tissus d'ameublement décoratifs ininflammables (m1) et propose un ensemble de solutions textiles de haute performance dédiées aux architectes ou distributeurs. Sotexpro s'appuie sur une combinaison de savoir-faire tels que le tissage Jacquard en grande laize ou l'impression numérique par sublimation en grande laize.
- **Sofila** est un moulinier-texturateur, producteur de fils à l'attention de domaines variés tels que le médical, l'automobile, l'habillement ou la corseterie
- **Teintures et Apprêts Danjoux (TAD)** est une société spécialisée dans la teinture et les apprêts de la maille. TAD est référencée sur les marchés des vêtements professionnels et d'image, des tissus techniques et de lingerie bio.
- **Teintures et Apprêts de la Trambouze (TAT)** est une filiale du groupe Deveaux. TAT réalise des prestations de service en teintures et apprêts sur fils et tissus afin d'ennobler les tissus visuellement et sensoriellement pour répondre aux exigences des clients.
- **Teintures et Impressions de Lyon (TIL)** est une entreprise historique de la région caladoise spécialisée dans l'impression textile pour l'habillement. Aujourd'hui filiale du groupe Deveaux, TIL a su se renouveler et évoluer au fil des années en se basant sur le savoir-faire, la qualité et l'innovation. Cela fait d'elle une entreprise incontournable sur le marché du textile français qui collabore avec des clients tels que Cache-cache, Promod ou Zara.
- **Texinov** est spécialisée dans la conception et la fabrication de textile technique par tricotage indémaillable (technologie chaîne et Rachel). Devenue pionnière dans ce domaine, l'entreprise exploite le potentiel d'innovation de la technologie maille jetée au service de ses clients des marchés de l'agriculture, de l'industrie et du médical.
- **Tissages Recorbet** est une entreprise de fabrication et de distribution de tissus de qualité supérieure, avec un accent particulier sur le tissage à façon. Dans les années 60, Recorbet se spécialise dans le voilage. Ces dernières années, Tissages Recorbet se diversifie pour répondre au mieux aux besoins de ses clients et propose maintenant du tissu pour la mode haut de gamme mais également du tissage à façon sur divers marchés : décoration, mode & luxe, sport et marchés techniques.

Ce guide est une première édition, basée sur le retour d'expériences des 16 entreprises participantes. Une deuxième Promotion Climat Textile & Habillement, ayant débuté en octobre 2023, intègre des entreprises de l'habillement et permettra d'enrichir ce guide sur les enjeux des marques et de la distribution.

Compte tenu de la diversité des enjeux du secteur, ces propositions ne représentent pas la vision individuelle de chaque structure. Elles ont vocation à alimenter les réflexions à l'échelle du secteur, de manière non exhaustive.



Photo des participants de la première "Promotion Climat" dédiée aux entreprises du textile.

À propos de l'UIT

L'Union des Industries Textiles représente les 2 200 entreprises exerçant une activité textile en France (filature, moulinage, tricotage, tissage, ennoblissement...). Elles emploient 63 000 salariés et ont réalisé en 2022 un chiffre d'affaires de 15,5 milliards d'euros dans des domaines d'application pointus : la mode et le luxe, la maison, et dans les marchés techniques (automobile, aéronautique, santé, construction...). L'UIT fédère 19 syndicats textiles régionaux et sectoriels.

À propos d'Unitex

UNITEX AUVERGNE RHÔNE-ALPES est la plus importante organisation professionnelle régionale textile de France qui fédère et représente l'ensemble des activités du secteur : transformation du fil, tissage, tricotage, ennoblissement, confection/assemblage, convertissant. Nos entreprises adhérentes sont présentes sur l'ensemble des marchés : mode/habillement, décoration/ameublement, textiles techniques (transport, santé, sports et loisirs, protection individuelle, bâtiment, agriculture, ...).

À propos de WeCount

WeCount est spécialiste dans l'accompagnement à la transition bas-carbone, notamment dans le secteur du textile et de l'habillement.

La société a développé la méthode des "Promotions Climat". Ces programmes permettent à un collectif d'entreprises du même secteur de réaliser en 4 mois leur bilan carbone et stratégie climat, en s'appuyant sur l'accompagnement par des experts du secteur et le partage de bonnes pratiques. Elle a accompagné plus de 200 entreprises sous ce format, du secteur de l'agroalimentaire au BTP, en passant par le domaine de la santé.

Sur le secteur du textile et de l'habillement, WeCount et l'UIT lancent tous les 6 mois un nouveau programme d'accompagnement dédié aux entreprises du secteur.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	2
→ Pourquoi ce guide ?	2
→ Le contenu du guide	2
→ La méthode de travail collaborative des “Promotions Climat” pour la réalisation de ce guide	2
→ Les entreprises ayant participé à la 1ère “Promotion Climat” et à ce guide	6
Glossaire	8
1. Pourquoi les acteurs du secteur doivent accélérer leur décarbonation ?	9
A. Le secteur du textile	9
→ Contexte mondial du secteur textile	9
→ Chiffres clés en France	9
→ Empreinte carbone du secteur	10
B. Quels risques du secteur du textile face aux impacts du changement climatique ?	11
→ Risques réglementaires	11
→ Risques réputationnels	12
→ Risques de marché	12
→ Risques technologiques	13
→ Risques physiques	13
2. Comment réaliser son bilan de gaz à effet de serre dans le secteur du textile ?	14
A. Les bonnes pratiques à la réalisation du bilan de gaz à effet de serre	14
→ Commencer la phase de sensibilisation en amont de la collecte de données	14
→ Définir son périmètre d'analyse et les données à collecter	14
→ Solliciter ses fournisseurs	15
→ Engager la Direction dans la démarche	15
→ Se focaliser sur les postes les plus importants	15
→ Créer et former une équipe à la réalisation du bilan de gaz à effet de serre	15
→ Mettre en place un processus et un outil de pilotage des émissions de CO2e	16
→ Utiliser une plateforme de comptabilité carbone	16
B. Les principaux postes d'émissions du secteur et méthodes de calcul associés	16
→ Périmètre d'un bilan de gaz à effet de serre	16
→ Méthode de reporting	16
→ Détails des méthodes de calcul utilisées pour le textile	17
• Provenance des facteurs d'émissions	17
• Détails des étapes considérées	17
• Précision et fiabilité des facteurs d'émissions en fonction de l'étape considérée	17
• Limites des bases de données disponibles	17
• Méthodologie étape par étape pour les procédés textile	18
• Utilisation des ratios monétaires	19
• Mesure de l'impact du transport	19
→ Bilan GES moyen d'une entreprise du textile	20
• Réalisation d'un bilan de gaz à effet de serre moyen	20
• Principaux résultats en termes d'émissions de gaz à effet de serre :	21

• Comparaison avec les études déjà existantes	21
3. Postes d'émissions spécifiques au secteur textile : quelles actions mettre en place ?	23
→ Méthode de qualification des actions	23
→ Mettre en place d'une politique d'achats durable	24
• Quelle matière première vierge choisir ?	24
• Comment choisir une matière première recyclée ?	26
• Les produits chimiques	28
→ Améliorer la performance énergétique de ses procédés	30
→ Réduire l'impact du fret	32
→ Revoir ses emballages	35
→ Valoriser et réduire les déchets textiles	36
→ Engager sa chaîne de valeur amont	39
→ Engager sa chaîne de valeur aval	42
→ Produire moins mais mieux	43
4. Postes d'émissions liés aux salariés et bureaux : quelles actions mettre en place ?	46
→ Meilleure gestion énergétique des bâtiments	46
→ Rendre ses collaborateurs acteurs de la transition	47
→ Améliorer les déplacements domicile-travail	49
→ Repenser les déplacements professionnels	50
→ Favoriser une alimentation responsable	51
→ Aller vers une sobriété numérique	51
→ Impliquer sa direction	52
5. Quelles actions mettre en place à l'échelle du secteur textile dans son ensemble ?	53
A. Les actions à mettre en place par le secteur textile	53
→ Créer et fiabiliser les facteurs d'émissions spécifiques au textile	53
→ Construire un référentiel commun de comptabilité carbone pour le secteur du textile	53
→ Poursuivre les efforts de R&D	54
→ Étendre les possibilités de recyclage	54
→ Mutualiser les stratégies d'achat pour créer un effet levier vis à vis des fournisseurs	54
→ Rendre les métiers du textile enviables	55
→ Former les professionnels du textile aux enjeux climat et leviers de décarbonation	55
B. Les actions souhaitables à mettre en place par les parties prenantes du secteur textile	55
→ Sensibiliser le consommateur	56
→ Réinventer les modes de consommation	56
Conclusion	57
Ressources	58
Remerciements	61
Les entreprises participantes	61
Les experts intervenus au sein du programme	61

Glossaire

ADEME : Agence de la transition écologique. Elle participe à la construction des politiques nationales et locales de transition écologique.

BEGES : bilan d'émissions de gaz à effet de serre. Cet acronyme désigne le bilan de gaz à effet de serre réglementaire français, qui doit être calculé et déposé par les organismes concernés sur la plateforme en ligne de l'ADEME.

Ecobalyse est un outil d'évaluation environnementale proposant des méthodes de calcul d'impact détaillé, notamment en termes d'émissions de gaz à effet de serre, en s'appuyant au maximum sur les méthodes de référence, dont celles de l'ADEME.

Facteur d'émission : il s'agit du facteur permettant de calculer les émissions de gaz à effet de serre induites par une information physique. Par exemple, la quantité de GES émis par la combustion de plusieurs litres de gazole est calculée en multipliant ce volume par le facteur d'émission d'un litre de gazole.

Fast fashion : désigne une tendance très répandue dans l'industrie de la mode reposant sur un renouvellement ultra-rapide des collections

GES : abréviation de gaz à effet de serre.

GHG Protocol : protocole international proposant un cadre pour mesurer, comptabiliser et gérer les émissions de gaz à effet de serre provenant des activités des secteurs privé et public élaboré par le World Business Council for Sustainable Development (WBCSD) et le World Resources Institute (WRI).

Greenwashing : terme utilisé « pour qualifier tout message publicitaire pouvant induire le public en erreur sur la qualité écologique réelle d'un produit ou d'un service ou sur la réalité de la démarche développement durable d'une organisation » (ADEME).

PEF (Product Environmental Footprint) : outil de calcul d'un score environnemental basé sur 16 critères d'impact. Il s'agit d'un projet européen en cours d'élaboration, avec une finalisation pour les produits textiles prévue courant 2024

1. Pourquoi les acteurs du secteur doivent accélérer leur décarbonation ?

A. Le secteur du textile

→ Contexte mondial du secteur textile

À l'échelle mondiale, l'industrie textile revêt une importance cruciale, contribuant de manière significative à l'économie mondiale. Avec une production textile mondiale estimée à plus de 100 millions de tonnes par an, on estime que 100 milliards de vêtements sont vendus chaque année dans le monde (1). La production a tout simplement doublé entre 2000 et 2014. Les principaux acteurs de ce marché, tels que la Chine, l'Inde, les États-Unis et l'Union européenne, ont joué un rôle prépondérant dans la création d'une offre diversifiée, soutenue par une demande internationale soutenue.

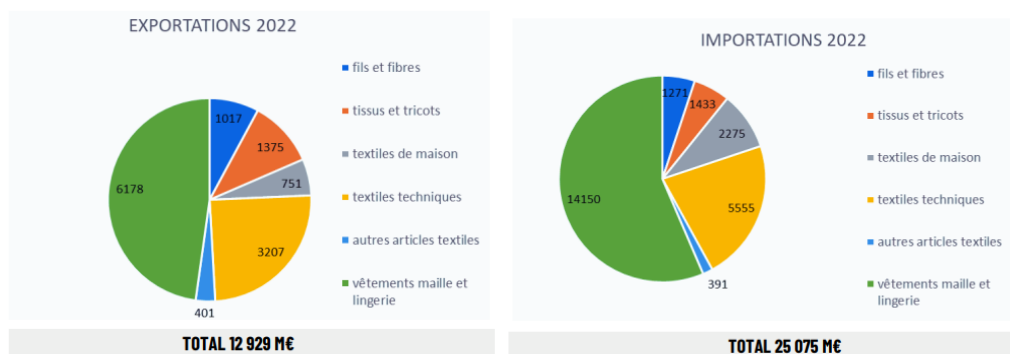
Les principales destinations d'exportation comprennent les pays européens, les États-Unis et divers marchés asiatiques, tandis que la Chine et l'Inde demeurent les plus grands exportateurs mondiaux. La chaîne d'approvisionnement mondiale, alimentée par des matières premières provenant de diverses régions, et des produits finis circulant à travers les continents, témoigne de l'interconnexion de cette industrie à l'échelle planétaire.

Face à ces enjeux, de plus en plus d'acteurs de l'industrie reconnaissent l'impératif de transition vers des pratiques plus durables. Ce contexte global souligne l'urgence et l'importance d'une réflexion approfondie sur la décarbonation du secteur textile, un défi qui concerne non seulement la France mais également la communauté internationale dans son ensemble.

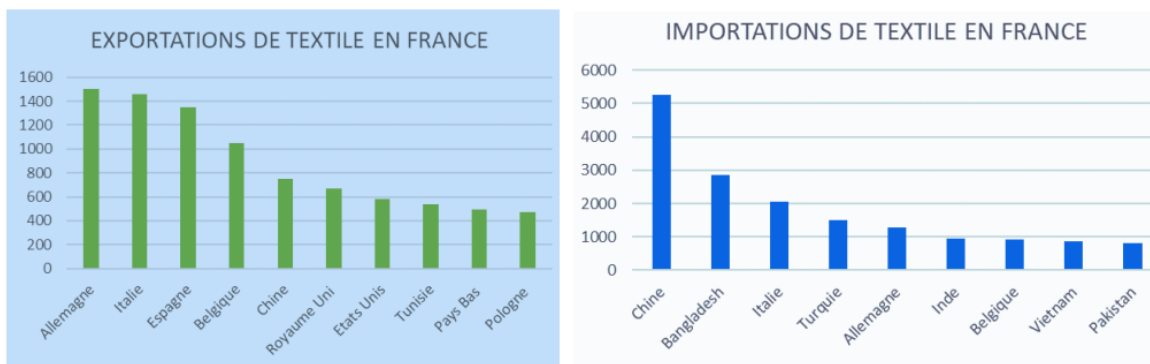
→ Chiffres clés en France

Le secteur du textile, moteur essentiel de l'économie française, se distingue par sa forte présence sur la scène internationale. En 2022, les exportations textiles ont atteint un montant notable de près de 13 milliards d'euros, notamment à travers des vêtements maille et lingerie ainsi que des textiles techniques. Les partenaires commerciaux privilégiés sont européens. Cette dynamique commerciale renforce la réputation de la France en tant que fournisseur de premier plan, reconnu pour son innovation et sa qualité.

Cependant, des importations significatives, représentant environ 25 milliards d'euros, ont aussi lieu sur le marché français, principalement en provenance de la Chine et du Bangladesh. De la même façon, ces importations concernent majoritairement les vêtements maille et lingerie ainsi que les textiles techniques. Bien que ces pays soient d'importants contributeurs au marché textile mondial, il est essentiel de reconnaître le besoin de concilier cette dépendance avec des impératifs de durabilité et de responsabilité environnementale.



Exportations et importations en France des produits textiles (en M€) selon leur catégorie en 2022



Exportations et importations en France des produits textiles (en M€) par pays en 2022

C'est dans ce contexte riche en opportunités et en défis que ce guide se penche sur les enjeux environnementaux liés au bilan carbone de l'industrie textile, en mettant en lumière la nécessité d'orienter le secteur vers des pratiques plus durables. En explorant des solutions concrètes pour réduire l'empreinte carbone, nous souhaitons mettre à disposition des acteurs du secteur textile des clefs pour leur permettre d'être plus résilient en promouvant des pratiques responsables, pour assurer un avenir équilibré et durable dans l'industrie textile française.

→ Empreinte carbone du secteur

Différentes études de grande envergure ont déjà été menées afin de connaître et comprendre l'impact carbone de la filière textile, à l'échelle mondiale (études réalisées par Quantis (2), McKinsey (3) et la Fondation Ellen MacArthur (4)) ou à une échelle plus locale, telle que la France (étude menée par Cycleco (5)).

Selon ces différentes études, la filière textile contribuerait entre 2 et 8 % aux émissions mondiales de gaz à effet de serre. Certaines conclusions communes émergent de ces recherches :

- ❖ Le secteur textile joue un **rôle significatif dans les émissions mondiales**.
- ❖ Les **procédés industriels de fabrication** tels que le filage, le tissage/tricotage et la teinture/finissage/confection constituent une source majeure des émissions de gaz à effet de serre (représentant de 50 à 90 % du total des émissions du secteur selon les études).
- ❖ Les 10 à 50 % restants englobent la production de **matières premières**, le transport et la distribution.
- ❖ Bien que la chaîne de valeurs du secteur soit mondialisée, le transport ne figure pas parmi les principales sources d'émissions dans le domaine textile.

Compte tenu de sa part dans les émissions de CO₂e dans le monde, **la filière textile peut jouer un rôle important dans la décarbonation de notre économie**, et diminuer ses émissions de gaz à effet de serre pour contribuer à la limitation du réchauffement climatique en bien en-dessous de +2°C (Accords de Paris).

Remarque : Il est à noter que les résultats des différentes études disponibles sur l'empreinte du secteur textile présentent des variations importantes en termes d'ordre de grandeur sur les différents postes d'émissions. Le manque de transparence méthodologique rend difficile l'identification précise de ces divergences. Néanmoins, une partie de cette disparité peut être attribuée à la différence de périmètres d'étude (ex. l'usage par le consommateur n'est pas systématiquement pris en compte).

B. Quels risques du secteur du textile face aux impacts du changement climatique ?

Le secteur du textile est particulièrement sensible aux impacts du changement climatique, sur l'ensemble de sa chaîne de valeur (approvisionnement, production, réputation marché, etc.) . Il est donc particulièrement important pour les entreprises d'identifier ces risques pour anticiper leur impact et adapter leur produit et modèle d'affaire. Dans certains cas, c'est la pérennité même d'une entreprise qui peut être en jeu, en fonction de son niveau d'exposition aux risques du changement climatique (ex : très forte dépendance à une matière première vouée à disparaître). Ce paragraphe résume les principaux risques auxquels est soumise la filière textile, selon les cinq grandes catégories définies par la *Task Force on Climate-related Financial Disclosures* (TCFD) (6), organisme international de référence dans la qualification de l'exposition aux risques climatiques des entreprises.

→ Risques réglementaires

Les politiques et les réglementations relatives à la décarbonation vont s'accélérer dans les prochaines années, au niveau français et européen. Certaines évolutions peuvent avoir des impacts non négligeables qu'il est important d'anticiper, au risque d'impacts financiers et business importants.

En France :

La **loi AGECL** (7), loi Anti-Gaspillage et Économie Circulaire, a pour vocation de réduire les impacts environnementaux des produits ainsi que d'informer le consommateur. Concernant les spécifications textiles, certaines entreprises (au 1er janvier 2024, les entreprises de plus de 20 millions d'euros de CA, et qui commercialisent plus de 10 000 unités) sont désormais soumises à la mise à disposition de manière gratuite et lisible d'une fiche produit dématérialisée. Elle indique le taux de matière recyclée incorporée dans le produit, la recyclabilité du produit, la présence de fibres microplastiques et enfin une traçabilité géographique. Cette indication géographique cible les étapes de tissage/tricotage, ennoblement et confection. De plus, de nouvelles évolutions sont à prévoir, notamment avec la mise en place d'une feuille de route 2023-2028 spécifique à la filière textile, renforçant le principe de la **Responsabilité Élargie du Producteur** (REP) (8), ou encore l'instauration d'un **affichage environnemental des produits** (loi dite "Climat et Résilience" (9)), qui fait ressortir l'impact environnemental des biens et services considérés sur l'ensemble de leur cycle de vie, notamment en termes d'émissions de gaz à effet de serre, d'atteintes à la biodiversité et de consommation d'eau et d'autres ressources naturelles.

Concernant le **reporting de l'impact carbone**, les entreprises situées en France métropolitaine et ayant plus de 500 salariés sont dans l'obligation légale d'effectuer un bilan de gaz à effet de serre réglementaire tous les 4 ans (BEGES) (10). Depuis le 1er janvier 2023, ce bilan doit prendre en compte l'ensemble des scopes de l'entreprise (émissions directes et indirectes). Il doit être publié sur le site de l'ADEME, conjointement avec un plan de transition pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

En Europe :

Au niveau **européen**, de nombreux projets sont en cours, afin de réduire les impacts de la *fast fashion*. Les notions de calcul de performance environnementale (PEF) (11), d'éco-conception ou encore de lutte contre le *greenwashing* sont actuellement inscrites dans des projets de réglementation applicable aux produits durables. L'initiative européenne ESPR (Ecodesign for Sustainable Product Regulation) (12) propose un cadre législatif pour établir des critères

spécifiques et contraignants pour la conception de produits, dont les produits textiles, pour favoriser la transition vers une économie plus circulaire et durable. Cette proposition doit encore être adoptée par les co-législateurs et est donc sujette à des modifications ultérieures. Enfin, des projets de taxes carbone sur les produits importés comme exportés sont aussi discutés.

Concernant le **reporting des émissions**, la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive (13)), qui réforme les normes européennes de reporting extra-financier, va progressivement imposer à la plupart des entreprises de plus de 250 salariés de réaliser un reporting carbone à partir de 2024, étant donné qu'elle devra justifier, entre autres, de son impact sur l'environnement.

Zoom sur la méthodologie FLAG de la Science-Based Target initiative (SBTi)



De nombreuses entreprises se sont lancées dans une **démarche volontaire** de réduction de leurs émissions en définissant une trajectoire basée sur la science (SBTi - Science-Based Target initiative). En mars 2023, une nouvelle méthodologie de cet organisme, appelée méthodologie FLAG (Forest, Land and Agriculture) (14), a été rendue publique. Elle s'applique aux entreprises du textile si plus de 20% de leurs émissions globales sont liées à l'exploitation des forêts, des sols et des terres agricoles. Ainsi, l'ensemble des entreprises textiles souhaitant soumettre une stratégie SBT devra respecter cette obligation si concernée.

→ **Risques réputationnels**

Les consommateurs sont de plus en plus sensibles aux impacts environnementaux de la filière textile. Une partie grandissante d'entre eux modifie ses habitudes de consommation, en achetant des articles textiles dont la production est relocalisée en France, et en s'interrogeant sur les conditions éthiques de production. Par ailleurs, de plus en plus d'ONG dénoncent publiquement les conditions sociales et environnementales dans lesquelles certaines entreprises organisent leur production. L'arrivée, entre autres, de l'affichage environnemental s'ajoute aux risques de réputation des entreprises.

Pour les entreprises du textile, plusieurs stratégies sont possibles. D'un côté l'attentisme, où l'entreprise ne réagira qu'à partir du moment où elle subit des pertes de parts de marché significatives, au risque de mettre en péril sa pérennité. De l'autre, une approche proactive, pour développer dès maintenant des produits répondant à ces nouvelles habitudes et ainsi développer un avantage compétitif sur son marché.

→ **Risques de marché**

Dans un monde aux ressources finies et soumis au réchauffement climatique, des difficultés d'approvisionnement et des hausses de coûts vont s'accroître. Avec l'augmentation prévisible des coûts des matières premières, comme le coton et le pétrole, des adaptations du modèle de production et du *business model* du secteur sont à anticiper dès maintenant.

De plus, la majorité des pays producteurs et confectionneurs se situent dans des zones géographiques particulièrement sensibles au changement climatique (inondations, canicule, etc.) et avec de fortes dépendances aux énergies fossiles aujourd'hui. Cette chaîne d'approvisionnement globalisée sera d'autant plus sensible aux impacts du changement climatique (catastrophes naturelles, pénuries énergétiques, conflits, etc.).

Par ailleurs, les habitudes de consommation évoluent, notamment dans le secteur de l'habillement. Cela peut donc impacter économiquement l'ensemble de la chaîne de valeur. Pour

les entreprises produisant un textile technique, ces risques économiques sont aussi dépendants des marchés adressés. En effet, si ceux-ci voient leur activité diminuée, alors cela impactera aussi les différents fournisseurs (ex. Producteur de textiles techniques pour les voitures thermiques).

→ Risques technologiques

La quasi-totalité des procédés est réalisée à l'extérieur de l'Europe, dans des pays où l'énergie est non décarbonée. Ces procédés étant énergivores, la dépendance énergétique du secteur représente donc un risque majeur. L'EIA (Energy Information Administration) prévoit une augmentation de la demande énergétique mondiale de près de 50% entre 2018 et 2050 (15), alors même que les matières premières pour en produire sont de moins en moins disponibles. Certains procédés couramment utilisés aujourd'hui pourraient devenir non rentables. Des restrictions sur la quantité d'énergie disponible par secteur/entreprise, pourrait également rendre impossible l'utilisation de certains procédés de production. Par exemple, la pénurie d'électricité en Chine de 2010 a mené à un arrêt total d'usines, qui, se reliant sur leurs groupes électrogènes, ont engendré une pénurie de gasoil (16). De même, en 2021, l'énergie a été rationnée pour certaines entreprises chinoises (17).

→ Risques physiques

Concernant les matières premières biosourcées, de nombreux risques climatiques existent, tels que :

- Les canicules
- Les sécheresses
- Les inondations
- Les incendies
- L'augmentation des maladies des plantes et des animaux
- Le conflit d'occupation des sols et la compétition avec d'autres ressources, notamment alimentaires,
- Les enjeux de déforestation

Concernant les matières premières pétro sourcées, les principaux risques sont liés aux futures difficultés d'approvisionnement en pétrole.

Outre l'augmentation des prix et les difficultés d'approvisionnement qui sont inévitables, ces différents risques mettent en évidence des limites physiques à la croissance. Les entreprises subissent en réalité déjà ces divers risques, il est donc primordial de les identifier et de construire un plan d'actions permettant de prévenir leur impact.

⇒ En parallèle du bilan GES et plan d'actions, il est recommandé de commencer par **identifier et quantifier l'ensemble des risques de son entreprise** face au changement climatique. Cela permet aux équipes impliquées dans le projet ainsi qu'à la Direction d'appréhender les enjeux de l'entreprise face au changement climatique, et d'intégrer l'importance de mener une démarche complète de transition bas-carbone.

2. Comment réaliser son bilan de gaz à effet de serre dans le secteur du textile ?

A. Les bonnes pratiques à la réalisation du bilan de gaz à effet de serre

→ Commencer la phase de sensibilisation en amont de la collecte de données

La collecte des données nécessite l'implication de plusieurs collaborateurs au sein des équipes, avec parfois du temps important à consacrer pour récupérer certaines données, lié à la nécessité de croiser différentes sources. Pour gagner en efficacité, il est recommandé de communiquer dès la phase de collecte des données sur les enjeux de la réalisation du bilan GES et les raisons de l'engagement de son entreprise dans la transition bas-carbone. L'identification des bons interlocuteurs et leur formation en amont permettent de gagner en efficacité, notamment grâce à une meilleure implication des équipes. Cela permet également de préparer la phase de plan d'actions, lors de laquelle la plupart de ces collaborateurs seront également sollicités.

→ Définir son périmètre d'analyse et les données à collecter

Pour définir son périmètre d'activité, il faut :

- ❖ **Définir la cartographie des flux**, c'est-à-dire représenter de manière visuelle et analyser ses différentes opérations, les flux de matière, produits et services ainsi que les différents acteurs concernés. Cette étape permet de lister l'ensemble des postes d'émissions à mesurer dans le bilan GES.
- ❖ **Définir le périmètre organisationnel du bilan de gaz à effet de serre**. Le bilan GES doit refléter l'organisation de l'entreprise, et permettre une maille d'analyse suffisamment fine pour identifier des actions de réduction. Lors de cette étape, l'entreprise doit notamment définir à quel niveau géographique sera réalisé le bilan GES (par pays, par région, par site), ainsi que les produits et familles de produits qui seront distingués dans le bilan GES.
- ❖ **Choisir une méthode de calcul adaptée**. Pour chaque poste d'émission, il s'agit de trouver la bonne méthode de calcul, en fonction :
 - de la donnée existante,
 - des facteurs d'émission disponibles sur cette activité
 - de l'importance estimée de ce poste dans le bilan GES.

Lors de la réalisation de son premier bilan GES, il est important de **prioriser ses efforts** en matière de précision des émissions calculées **sur les postes significatifs** du bilan GES. A titre d'exemple, dans le secteur textile, les données relatives à l'impact du numérique peuvent être estimées en première approche, car ce poste représente toujours une très faible part des émissions.

- ❖ **Définir l'unité de la donnée à collecter**, avec dans certains cas, la nécessité de convertir les données utilisées habituellement pour les adapter aux facteurs d'émission relatifs à son activité. Par exemple, de nombreux facteurs d'émissions dédiés au textile se calculent en masse (kg), il faut donc convertir les données obtenues en m² ou en ml (mètre linéaire), unités plus couramment utilisées dans l'industrie textile
- ❖ **Identifier les collaborateurs responsables de la collecte des données**
- ❖ **Mettre en place un workflow de suivi et validation de la collecte des données.**

Remarque : disposer d'un outil de traçabilité, notamment pour les données textiles (données nécessaires dans le cadre de la loi AGECE) permet un véritable gain de temps et d'efficacité lors de sa collecte de données. Cela permet d'obtenir facilement l'ensemble des données nécessaires pour chacune des étapes de fabrication d'un produit, que ce soit en termes de matières premières, de procédés utilisés, d'emplacement géographique ou encore de la quantité à considérer.

→ Solliciter ses fournisseurs

Les émissions indirectes représentent plus de 90% des émissions de gaz à effet de serre d'une entreprise textile. Il est donc clé de mobiliser ses fournisseurs dans la démarche, de la collecte des données jusqu'à l'identification d'actions de réduction. Contacter ses fournisseurs permet, dans le cas d'acteurs déjà engagés, d'obtenir des données fiables et personnalisées, issues d'ACV ou de bilan GES produits vérifiés, et donc d'affiner la mesure de ses émissions de CO2e. Pour les fournisseurs moins matures, cela permet d'engager la discussion sur la manière de collectivement réduire les émissions de CO2e.

→ Engager la Direction dans la démarche

L'engagement d'une entreprise de manière ambitieuse dans la transition bas-carbone demande des **transformations structurelles à moyen/long terme**. Sans engagement fort de la direction, la démarche risque d'en rester à la formulation d'un rapport, qui pourra certes répondre à la réglementation, mais ne permettra pas une réduction effective des émissions de CO2e.

Lorsque le projet n'est pas impulsé au niveau de la Direction, il est recommandé de les impliquer avant de lancer la démarche, voire même de ne pas lancer de démarche tant que la Direction n'est pas suffisamment impliquée.

Pour engager le comité de direction, il est recommandé d'organiser des ateliers de sensibilisation (tels que la Fresque du Climat), suivi d'un échange sur le rôle de l'entreprise dans la transition bas-carbone. La formalisation des risques de l'inaction liés au changement climatique pour l'entreprise est également un levier puissant de prise de conscience et de mise en mouvement à l'échelle de la Direction d'une entreprise.

→ Se focaliser sur les postes les plus importants

Sur certains postes d'émissions, il peut être difficile d'obtenir des données d'activités précises ou des facteurs d'émissions adéquats. L'objectif du bilan GES est d'identifier et prioriser les principaux postes d'émission. Il est ainsi recommandé de se focaliser sur ses **émissions significatives** (en termes d'ordre de grandeur d'impact et d'engagement de sa chaîne de valeurs) (18), à l'aide par exemple d'une loi de Pareto 20/80 (ex : sélection de 20% des références qui correspondent au moins à 80% des quantités utilisées ou alors prise en compte de postes moins impactants mais essentiels au fonctionnement à l'entreprise). Ensuite, à chaque mise à jour du bilan GES, certains postes seront à affiner, en fonction de nouvelles données disponibles ou de facteurs d'émission plus précis. La réalisation d'un bilan GES doit être vue comme itérative, avec chaque année des améliorations en termes de précisions.

→ Créer et former une équipe à la réalisation du bilan de gaz à effet de serre

Pour gagner en efficacité et faciliter le déploiement des actions en interne, il est recommandé d'internaliser la compétence, en formant une équipe aux enjeux climat et réalisation du bilan GES. Pour la réalisation de ce bilan, les participants au programme de décarbonation UIT / WeCount recommandent une équipe restreinte d'environ trois personnes, constituée idéalement d'un membre de la direction, d'un chef de projet textile et d'un responsable achats ou comptabilité. Pour le premier bilan GES et plan d'actions, il est conseillé de rythmer la démarche sur environ 3 mois, pour s'assurer l'obtention de résultats concrets rapidement et ainsi mobiliser les équipes autour du projet. La charge de travail est variable et dépend de la taille de l'entreprise et de l'accessibilité des données. En moyenne, il est recommandé de prévoir de l'ordre de 2.5 j/semaine sur 3 mois (répartis sur une équipe de 3 personnes).

→ Mettre en place un processus et un outil de pilotage des émissions de CO2e

Le bilan GES étant un exercice itératif, il est conseillé, en parallèle de la collecte des données, de documenter la méthodologie appliquée, afin de pérenniser la connaissance et d'améliorer la démarche d'une année sur l'autre. Cela permet également d'impliquer plus de personnes dans le projet. La collecte des données peut également être un objectif à intégrer dans les objectifs des managers.

→ Utiliser une plateforme de comptabilité carbone

L'utilisation d'une plateforme de comptabilité carbone permet de gagner du temps sur la réalisation du bilan GES ainsi que de fiabiliser ses résultats. Pour la partie plan d'actions, elle permet de simuler l'impact des actions considérées et de prioriser leur mise en œuvre. Les participants au programme WeCount / UIT ont utilisé la plateforme de comptabilité carbone WeCount (19), qui intègre des méthodes de calcul et facteurs d'émission propres au secteur.

B. Les principaux postes d'émissions du secteur et méthodes de calcul associés

→ Périmètre d'un bilan de gaz à effet de serre

Les émissions d'un bilan GES se distinguent ainsi :

- **Les émissions directes** qui regroupent l'utilisation de gaz pour les procédés industriels et la combustion de carburant des véhicules de fonction.
- **Les émissions indirectes liées à la consommation d'énergie**, en l'occurrence, l'électricité.
- **Les autres émissions indirectes** couvrent l'ensemble des émissions en amont et en aval, comme l'achat de matières premières et produits chimiques, le transport de ces produits, les différentes étapes de fabrication, de l'extraction des matières premières à la confection des produits, l'usage des produits et leur fin de vie, mais aussi les déplacements domicile-travail des salariés, les déplacements professionnels, les équipements informatiques ou encore les achats de services. Concernant les données indirectes, il est nécessaire de définir son périmètre en amont, pour définir jusqu'où remonter dans son champ de responsabilité (par ex., jusqu'à quel maillon considérer dans la chaîne de transport).

→ Méthode de reporting

Il existe différentes méthodes de calcul pour réaliser un bilan GES, et il est important de choisir celle qui convient aux enjeux de reporting de l'entreprise. Parmi les méthodologies existantes, on retrouve la méthodologie Bilan Carbone® (20), la méthodologie réglementaire française de l'ADEME, appelée Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES) (21) ou encore la méthodologie internationale du GHG Protocol (22). Le choix entre ces méthodes se fait en fonction de la finalité du bilan GES ainsi que des activités de l'entreprise. Ainsi, pour une entreprise dont les activités principales ainsi que ses principaux clients se situent en France, il est préférable de réaliser un BEGES, tandis qu'une entreprise présente mondialement et ayant des enjeux de reporting à l'international suivra la méthodologie du GHG Protocol. A noter qu'il est possible de réaliser les deux méthodologies en parallèle.

Remarque : les outils de reporting carbone, tels que la plateforme WeCount, sont conformes aux différents formats de reporting.

→ Détails des méthodes de calcul utilisées pour le textile

Ce paragraphe présente les recommandations quant aux méthodes de calcul et facteurs d'émissions à utiliser pour mesurer les émissions de CO₂e sur la chaîne de valeur du textile.

● Provenance des facteurs d'émissions

La majorité des facteurs d'émissions utilisés dans les BEGES en France (hors textile) proviennent de la base de données de l'ADEME (Base Empreinte) (23). Pour compléter cette base avec des facteurs plus précis et détaillés, il est recommandé d'utiliser la base Ecobalyse (14), un outil d'évaluation environnementale proposant des méthodes de calcul d'impact détaillé, notamment en termes d'émissions de gaz à effet de serre, en s'appuyant au maximum sur les méthodes de référence, dont celles de l'ADEME. Seule l'étape d'ennoblissement n'a pas été calculée avec les facteurs d'émission Ecobalyse (mais ceux de l'ADEME), car les méthodes de calcul étaient encore en cours de définition.

● Détails des étapes considérées

Grâce à la précision d'Ecobalyse, il est possible de calculer l'impact environnemental d'un produit textile à chacune de ses étapes de fabrication :



● Précision et fiabilité des facteurs d'émissions en fonction de l'étape considérée

Pour chaque étape, des facteurs d'émissions sont disponibles sur Ecobalyse. Ces méthodes de calcul sont en cours de construction et en constante évolution. Ainsi, les données concernant les étapes de tissage et tricotage et les données de confection ont fait l'objet d'études poussées, tandis que les données liées aux matières premières, à la filature et à l'ennoblissement ont été affinées après notre premier programme d'accompagnement. A notre connaissance, ce sont toutefois les données les plus précises et fiables à ce jour.

● Limites des bases de données disponibles

Il est à noter que d'autres bases de données peuvent être utilisées quand certains facteurs d'émissions sont manquants, comme la base Kering (24) par exemple. Toutefois, des écarts significatifs existent entre la base de données Ecobalyse et celle de Kering (voir encadré). Afin d'avoir un bilan GES homogène, il est préférable d'utiliser les facteurs d'émissions d'une seule base de données.

Comment expliquer les différences d'ordres de grandeurs entre les facteurs d'émissions de la base de données Ecobalyse et celles de Kering ?

Les méthodes de calcul des impacts environnementaux de la base de données Kering et la base Ecobalyse divergent en termes de **sources de données** et de **méthodologies**.

Dans le cas de l'Environmental Profit & Loss (EP&L) de Kering (24), les données proviennent en priorité de facteurs d'émissions obtenus en interne par les différentes maisons de la marque. Ces facteurs sont obtenus à l'aide de données primaires et des données de base d'ACV (incertitude faible à moyenne), mais des données extrapolées et des données ajustées sont également utilisées, ce qui peut induire de grandes incertitudes. Les données obtenues par les maisons sont vérifiées et ajustées en interne, afin de garder une cohérence, à l'aide de contrôles automatiques et aussi manuels. Néanmoins, les méthodologies d'ajustement et de validation ne sont pas communiquées de manière transparente. Une vérification externe est menée, mais uniquement sur une sélection de matières telles que le cuir et les fibres animales. Les fibres synthétiques ne sont pas validées en externe par exemple.

En contraste, pour Ecobalyse (25), les évaluations d'impacts environnementaux se basent sur les procédés de la Base Impacts (23) et la documentation sectorielle textile. La méthodologie d'obtention de chacun des facteurs d'émissions est présentée de manière claire et précise dans la documentation. Il y a donc une transparence totale sur les facteurs d'émissions proposés.

Ainsi, les divergences dans les résultats d'impact entre les deux approches sont donc principalement attribuables aux bases de données utilisées. L'EP&L de Kering se basant sur des données internes provenant des maisons, tandis qu'Ecobalyse s'appuie sur des bases de données externes et sur des référentiels tels que celui de l'ADEME. **Pour des raisons de transparence et de fiabilité, il est recommandé de travailler majoritairement avec les données issues d'Ecobalyse.**

● **Méthodologie étape par étape pour les procédés textile**

Pour chaque référence, il est recommandé de parcourir sa chaîne de valeurs, en amont et en aval, en identifiant les **différentes étapes de fabrication** pour y associer les facteurs d'émission appropriés.

1. Dès que possible, et particulièrement pour les postes d'émissions représentant une part importante de son empreinte carbone, il est conseillé d'interroger son fournisseur sur l'existence d'un facteur d'émission spécifique au produit acheté. S'il est possible de travailler avec des **données fournisseurs**, alors cela permettra de mieux préciser son bilan GES ainsi que les opportunités de réduction envisageables. Sinon, cela offrira l'occasion d'entamer une discussion avec son fournisseur pour explorer son rôle dans la réduction de son/votre empreinte carbone. Remarque : le détail du calcul du facteur d'émission, issu d'une ACV ou d'un bilan GES produit, doit être communiqué par le fournisseur, pour s'assurer de sa validation par un expert, mais aussi pour comprendre le périmètre pris en compte et ainsi éviter toute double comptabilité (ex : est-ce que le fret est inclus ou pas dans le facteur d'émission). Cette documentation est importante en cas d'audit de son bilan GES.
2. Si ces données ne sont pas disponibles, il faut alors utiliser des **données physiques**, comme le poids ou le temps de confection. L'**origine géographique** du lieu de production est prise en compte, à travers les mix électriques utilisés. Un **taux de perte** entre chaque étape de production a été considéré. L'ensemble des données nécessaires sont détaillées dans le schéma ci-dessous (FE d'Ecobalyse).
3. Enfin, s'il n'est pas possible de différencier l'impact des différentes étapes, un facteur d'émission global, c'est-à-dire à l'échelle du produit, est affecté au produit (FE Base Empreinte).



Détails des données nécessaires pour la modélisation de l'impact carbone des matières premières textiles en fonction des étapes du cycle de vie

● Utilisation des ratios monétaires

Les ratios monétaires sont des facteurs d'émissions qui permettent de traduire un montant d'achats en émissions de CO₂e. Ils présentent en général une très grande incertitude, et ne permettent pas d'identifier des leviers de réduction. Ils sont utilisés en dernier recours, lorsque l'utilisation de données physiques n'est pas possible.

Dans de nombreux secteurs, les ratios monétaires sont encore souvent utilisés, lorsque la donnée d'activité ou le facteur d'émission correspondant ne sont pas disponibles.

Dans le secteur textile, grâce notamment aux données d'Ecobalyse, nous considérons que la majorité des postes d'émissions concernant les intrants peuvent être traités sur la base de ratio physiques. Dans certains cas, des estimations doivent être réalisées mais l'incertitude reste toujours beaucoup plus faible qu'en cas d'utilisation de ratios monétaires.

Dans cette étude, seuls les achats de service ont été comptabilisés en ratio monétaire, en utilisant la base de données de l'ADEME.

● Mesure de l'impact du transport

L'impact du transport entre chacune de ces étapes doit être pris en compte.

1. Il est tout d'abord conseillé de **contacter son transporteur**, qui doit être en mesure de communiquer l'impact du fret, idéalement trajet par trajet. Il existe effectivement une obligation légale en France (article L.1431-3 du code des transports (26)) contraignant les transporteurs à fournir au bénéficiaire de sa prestation "une information relative à la quantité de gaz à effet de serre émise par le/les modes de transports utilisés pour réaliser cette prestation". Il faut toutefois demander à son transporteur des documents justificatifs du calcul de son impact, pour assurer de sa fiabilité et pour plus de transparence.
2. Si le transporteur ne peut pas communiquer ces données, il est recommandé d'utiliser des

données physiques, c'est-à-dire le tonnage transporté et la distance parcourue. Il faut aussi connaître le type de transport utilisé (tonnage du véhicule et type de motorisation).

3. Enfin, si ces données ne sont pas connues, en dernier recours il est possible de réaliser une estimation à partir des hypothèses moyennes proposées par Ecobalyse. Pour réaliser cette approximation, il est conseillé de considérer que les trajets entre continents sont effectués par voie maritime et les trajets intra-continents en camion (sauf si l'entreprise à connaissance de certaines étapes réalisées en avion). Différents outils sont disponibles pour estimer les distances, comme par exemple celui de Searates (16) ou d'Ecotransit (28).

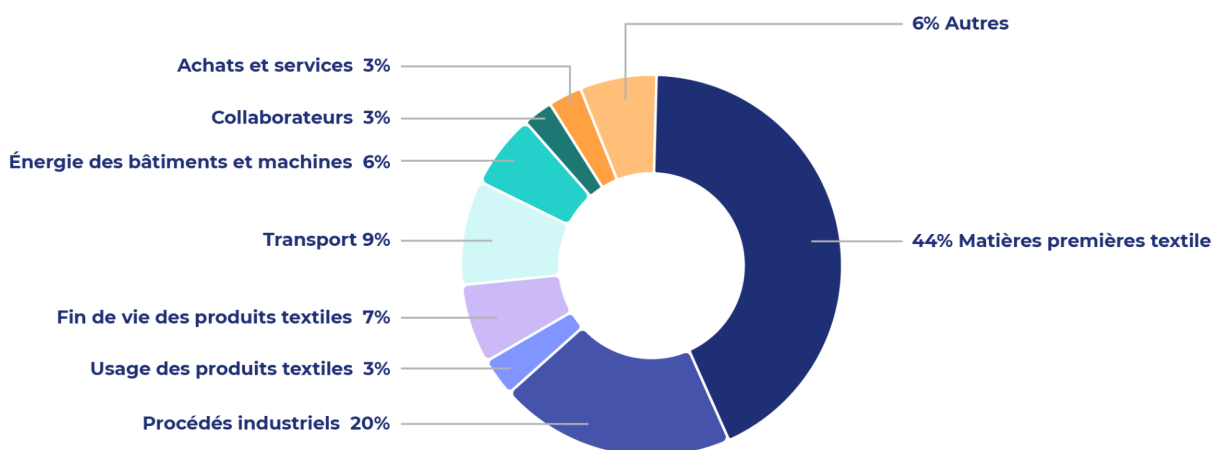
Ce paragraphe résume les méthodes de calcul les plus précises possibles disponibles aujourd'hui, notamment pour différencier les impacts carbone de chaque procédé de fabrication. Néanmoins, ces méthodes de calcul ont vocation à être affinées dans les prochaines années, au fur et à mesure de la construction de nouveaux outils de mesure d'impact et la mise à disposition de nouveaux facteurs d'émissions concernant les matières premières (les bases de facteurs d'émissions actuelles présentent parfois de grandes disparités).

→ Bilan GES moyen d'une entreprise du textile

● Réalisation d'un bilan de gaz à effet de serre moyen

Le graphique ci-dessous représente le bilan GES moyen d'une entreprise du secteur textile. Il a été réalisé en se basant sur les différents bilans d'émissions de gaz à effet de serre des 16 entreprises du textile ayant participé au programme WeCount / UIT. Ces entreprises ayant suivi les mêmes méthodes de calcul et ayant utilisé le même outil de comptabilité carbone (plateforme WeCount) pour réaliser leur mesure d'impact carbone, les bilans obtenus présentent une certaine homogénéité. Cela permet d'obtenir une bonne fiabilité lors de leur agrégation dans ce bilan GES moyen. Le résultat a été obtenu en pondérant l'impact carbone de chaque entreprise par ses émissions globales.

Ce bilan GES moyen a pour objectif d'aider les entreprises du textile à comprendre a priori leurs principaux postes d'émissions avant la réalisation de leur bilan et de prioriser leurs efforts. Il permet également d'alimenter les réflexions de la filière sur les principaux leviers à mettre en place pour décarboner l'industrie textile.



Bilan carbone moyen d'une entreprise textile (obtenu par pondération des émissions de gaz à effet de serre des entreprises participantes)

● Principaux résultats en termes d'émissions de gaz à effet de serre :

- ❖ Le principal poste est la production de **matières premières textiles** , avec 44% du bilan GES moyen)
- ❖ Les **procédés de fabrication** représentent au moins 20% des émissions. L'impact carbone est réparti ainsi :
 - 43% provient de la filature
 - 34% est lié aux étapes de tissage et tricotage
 - 3% à l'ennoblissement¹
 - 20% à la confection
- ❖ Bien que la chaîne de valeur du textile soit fortement internationalisée, le **transport** représente moins de 10% de l'empreinte carbone totale.
- ❖ L'**usage des produits** ne représente que 3% de l'empreinte moyenne.
- ❖ La **fin de vie** des produits vendus est conséquente puisqu'elle équivaut à 7% de l'impact. Cela regroupe la fin de vie moyenne des textiles qui sont considérés comme enfouis et incinérés, ainsi que la fin de vie des accessoires, notamment métalliques, des emballages et des produits chimiques utilisés.
- ❖ L'empreinte carbone des collaborateurs (déplacement domicile-travail, informatique, etc.) est négligeable par rapport aux autres émissions de GES.
- ❖ Plus de 90% de l'impact carbone des entreprises du textile est lié à des émissions indirectes hors énergie, c'est-à-dire réparties sur l'ensemble de leur chaîne de valeur.

Remarque : ce bilan GES moyen a été réalisé en prenant en compte l'ensemble des entreprises participantes. De manière générale, ce bilan GES moyen reflète les principales tendances observées chez l'ensemble des participants. Toutefois, des disparités existent, notamment auprès des ennoblisseurs. En effet, les émissions de GES des scopes 1 & 2 (émissions directes et indirectes liées à l'énergie) des ennoblisseurs de notre étude représentent près de 20% de leur bilan GES global (contre 6% dans le bilan GES moyen).

● Comparaison avec les études déjà existantes

Les résultats obtenus lors de cette étude présentent des similitudes avec différentes analyses ayant été réalisées précédemment (2-5), notamment concernant l'impact important des émissions indirectes hors énergie, mais des différences sont à noter dans la répartition de cet impact :

- ❖ L'impact relatif des **matières premières** est plus important dans notre échantillon (45%) que dans les autres études (30%). Cette différence peut s'expliquer par l'hétérogénéité des facteurs d'émissions textiles, dont les valeurs peuvent considérablement varier selon la base de données utilisée.
- ❖ L'impact lié aux **procédés industriels** n'est pas aussi important dans notre échantillon qu'attendu (20% contre 50-90%). Cela peut en partie s'expliquer par le fait que certains de ces procédés ont lieu en France, pays où l'électricité est décarbonée. La majeure différence observée est au niveau des **procédés d'ennoblissement**, dont l'impact est bien plus faible au sein de l'échantillon de ce guide. Les méthodes utilisées pour notre échantillon (hors ennoblisseurs) ne prennent en compte que les procédés de teinture et d'impression, d'après la

¹ Cet impact n'a pas pu être estimé de manière réelle dans cette étude, voir paragraphe "Comparaison avec les études déjà existantes".

base de données ADEME (et non Ecobalyse car les méthodes de calcul n'étaient pas finalisées au moment de notre étude). Les différents apprêts généralement utilisés lors de l'ennoblissement n'ont pas pu être comptabilisés, faute de données précises de la part des fournisseurs. **Cet impact n'a donc pas pu être estimé de manière réelle dans cette étude.** Lors de futures études, de nouvelles méthodologies de calcul d'Ecobalyse étant désormais disponibles, notamment concernant l'ennoblissement, de nouveaux facteurs d'émission plus précis seront utilisés et permettront de calculer de manière réelle l'impact de l'ennoblissement.

- ❖ L'impact de l'**utilisation** des produits est beaucoup plus faible dans notre échantillon (3%) que dans les autres études (20%). Dans notre calcul, l'impact de l'utilisation a uniquement été estimé pour un usage en France, où l'énergie est décarbonée. Ce n'est donc pas représentatif de l'impact environnemental mondial de l'usage des textiles, d'où l'importante différence que l'on peut observer.

3. Postes d'émissions spécifiques au **secteur textile** : quelles actions mettre en place ?

Cette partie présente une liste d'actions de réductions spécifiques au secteur du textile. Pour chacune, des critères d'aide à la décision sont suggérés.

→ Méthode de qualification des actions

Dans l'ensemble du guide, chacune des actions est qualifiée selon 3 critères : l'impact de l'action sur la catégorie concernée, son coût et sa faisabilité. Cette qualification est conçue pour aider les entreprises à prioriser les actions à mettre en place. L'évaluation de chaque action doit cependant être adaptée en fonction du contexte spécifique de chaque entreprise.

- **L'impact** correspond au potentiel de réduction moyen **sur le poste d'émission concerné** (et non pas sur le bilan GES global). Il est quantifié de 1 à 5, selon l'échelle suivante :

Mesure de l'impact	% de baisse estimée
	< 20%
	20 - 40 %
	40 - 60 %
	60 - 80 %
	> 80%

 **Attention, il est important de considérer l'impact de l'action sur la catégorie concernée ET l'importance de ce poste dans l'empreinte carbone globale.** Une action ayant un fort potentiel de réduction sur une catégorie peu impactante ne résulte qu'à une faible baisse des émissions globales, tandis qu'une action ayant un potentiel de réduction modéré sur une catégorie plus impactante peut engendrer une baisse des émissions plus conséquente.

- **€ Le coût** sur une échelle de 1 à 5 (1 pour une opération peu ou non coûteuse, 5 pour des investissements financiers conséquents). Cette donnée est à titre d'information et à pondérer en fonction de l'entreprise.
- **⚙ La difficulté de mise en œuvre**, qui permet notamment de prendre en compte la temporalité de mise en place d'une action. Cet indicateur s'étend de 1 (très facile à mettre en œuvre, peu ou pas de prérequis nécessaires) à 5 (entraîne de profondes modifications de fonctionnement).

Cette section a pour objectif d'**aider les entreprises ayant réalisé un bilan de gaz à effet de serre, à définir un plan d'actions** en identifiant des solutions prioritaires à mettre en place au niveau de son périmètre, et en y associant une temporalité (court, moyen ou long terme).

→ Mettre en place d'une politique d'achats durable

Impact du poste sur le bilan GES type du textile ≈46% (Achats de matières premières et produits dont achats de matières premières textile)

Dans le bilan GES moyen, les matières premières textiles représentent le principal poste d'émissions de GES. Il est donc nécessaire de travailler sur l'approvisionnement de ces matières. Cependant, les entreprises engagées dans ce programme soulignent que les matières premières qu'elles gèrent sont souvent déterminées par les préférences de leurs clients, plutôt que par leur propre choix. Influencer les décisions des grandes marques ou des donneurs d'ordres peut certes s'avérer complexe mais les entreprises peuvent tout de même être force de proposition auprès de leurs clients et mettre en place des collaborations avec eux; par exemple, elles peuvent organiser des séminaires, les impliquer dans leurs plans d'actions, ou encore montrer leurs compétences en lien avec des matières plus durables et éco-responsables. Cela met en évidence la nécessité d'impliquer toute la chaîne de valeur de l'industrie textile (voir paragraphe *Engager sa chaîne de valeurs*).

Les matières premières textiles peuvent être naturelles, artificielles ou synthétiques, vierges ou recyclées. Afin de pouvoir choisir la meilleure option, il est nécessaire de comprendre les enjeux sous-jacents à chaque type de matières premières.

• Quelle matière première vierge choisir ?

Il existe différents types de matières premières textiles, répondant à des besoins et enjeux différents. **Il n'y a pas UNE matière première à privilégier, le choix dépend du besoin de chaque entreprise et produit, pour trouver le bon équilibre entre propriétés écologiques et physiques.** Aujourd'hui, pour toutes les matières premières, il existe des alternatives permettant de réduire l'impact carbone et environnemental. Il s'agit pour les entreprises de trouver le bon équilibre entre l'impact environnemental, la dimension économique et la faisabilité technique.

Le tableau ci-dessous dresse un premier comparatif entre les différents types de matières première :

Comparaison des différentes matières premières : naturelles, synthétiques et artificielles

Matières premières	Naturelles	Synthétiques	Artificielles
Type de fibres	Polymères naturels	Polymères synthétiques	Polymères issues de la cellulose
Exemples	Coton, lin, chanvre ou laine et soie	Polyester, polyamide	Viscose, Cupro, Lyocell
Origine	Végétale ou animale	Principalement pétrosourcée	Bois
Ressource renouvelable	Oui	Non	Oui (en partie)
Fibres biodégradables	Oui	Non	Oui
Propriétés	Peuvent être hypoallergéniques,	Résistantes, faciles d'entretien, élastiques, peu absorbantes	Résistantes, peu froissables, fluide, brillantes

	thermorégulatrices, respirantes, etc.		N'offrent pas de capacités thermiques
Quantité d'eau nécessaire	Importante	Modérée	Modérée
Produits chimiques utilisés	Insecticides, pesticides, engrais pour culture Ne nécessitent pas d'additifs chimiques dans la fibre	Issus du pétrole	Solvant dangereux
Occupation des sols	Importante (peut mener à la destruction d'écosystème + épuisement des sols)	NA	Forte source de déforestation
Relargage de microplastiques	Non	Oui	Non
Principales sources d'émissions de GES	Émissions de méthane dues à l'élevage Utilisation de produits chimiques (engrais et pesticides) dans les pratiques agricoles Utilisation d'énergie dont eau et énergie fossiles	Procédés de fabrication très énergivore Utilisation de produits chimiques	Émissions liées à la déforestation Procédés de transformation très énergivore Utilisation de produits chimiques
Autres externalités négatives		Fumées toxiques si incinérée	Utilisation de solvants dangereux
Impact carbone des principales matières (en kgCO₂e/kg)	Coton : 12 (Ecobalyse) Laine de mouton : 70 (Ecobalyse)	Polyester : 6.5 (Ecobalyse) Polyamide (Nylon) : 13 (Ecobalyse)	Viscose : 4.5 (Ecobalyse) Tencel : 0.05 (valeur Lenzing)
Pratiques vertueuses d'approvisionnement	Utilisation d'eau raisonnée Peu ou pas d'utilisation de produits chimiques (culture biologique) Production de fibres peu énergivores	⇒ Usage à limiter au maximum	Utilisation de pulpe de bois issues de forêts gérées durablement Solvant non-toxique
Exemple de matières + écoresponsables	Coton biologique, lin, chanvre, jute Laine si produit très durable dans le temps	NA	Lyocell, Ecovero, viscose de bambou

Zoom sur les matières biologiques

Il s'agit d'une matière naturelle respectant les règles de l'agriculture biologique : pas de produit chimique ni d'organismes génétiquement modifiés. Le label GOTS pour Global Organic Textile Standard, permet de certifier qu'un produit respecte ces standards, non seulement en termes de conditions de travail dignes mais également le respect de l'environnement et la préservation de la santé de ceux qui le portent. Toutefois, à l'heure actuelle il est impossible de subvenir aux besoins du marché actuel avec cette méthode plus vertueuse, en raison du déséquilibre entre la demande élevée et la disponibilité limitée de terres cultivables.

Des matières synthétiques responsables ?

Parmi les facteurs d'émissions relatifs aux matières premières, certains composants synthétiques, comme le polyester, présentent un impact plus faible que d'autres matières, qui semblent pourtant plus écologiques à premier abord, comme le lin par exemple. Cette valeur d'impact carbone très basse, que l'on retrouve sur l'ensemble des bases de données, provient de l'**indice Higg** (29), un outil de mesure développé par la Sustainable Apparel Coalition (30). Cet organisme, créé en 2010 sur l'initiative de Patagonia et Walmart, souhaitait en effet développer un indice qui mesure l'impact environnemental des produits textiles. Il regroupe désormais plus de 250 membres, dont des grandes marques de la fast fashion (31).

Selon l'indice Higg, le polyester serait l'une des matières les plus écologiques du monde, et même plus que le coton bio (32). Toutefois, **cet indice manque cruellement de transparence** quant à ses méthodes de calcul. L'étude d'Intercept (33) a révélé que l'indice Higg ne recueille pas des données primaires et ne mène pas ses propres études. Seules des données secondaires provenant d'analyses de cycle de vie sont considérées. Par exemple, pour le polyester, la mesure de son impact a été calculée en se basant sur une analyse de cycle de vie, réalisée par Plastic Europe, qui ne prend en compte que des données de polyester produits en Europe en 2009. Or, 93% du polyester est produit en Asie, où les normes de fabrication et les sources d'énergie varient considérablement d'un pays à l'autre et d'une entreprise à l'autre. L'étude mentionnée observe également que l'indice Higg a tendance à classer les matériaux selon leur prix : un matériau peu cher étant généralement classé comme peu impactant. Ainsi, cette étude souhaite mettre en avant les conflits d'intérêts entre cet indice, créé par les industries de l'habillement (Sustainable Apparel Coalition) elles-mêmes, et la fast fashion. Cette étude est corroborée par de nombreuses autres sources, comme par exemple cet article du New York Times (34) qui l'accuse d'être trop favorable aux matières synthétiques fabriquées à partir de combustibles fossiles ou encore la remise en question de la Norvège pour des "allégations environnementales trompeuses" (35).

On comprend donc que, dans le cas de la mesure de l'impact environnemental des matières synthétiques, un travail d'amélioration et d'affinage des facteurs d'émissions est primordial. En attente d'une analyse plus précise de ces facteurs d'émission, **il est nécessaire de regarder ces analyses avec un esprit critique**. De plus, comme présenté dans le tableau précédent, il ne faut pas uniquement prendre en compte l'impact carbone lorsqu'on sélectionne sa matière première. Il faut considérer un spectre plus large de facteurs environnementaux, en remettant en perspective les différents risques du secteur textile, notamment la raréfaction des ressources issues de la pétrochimie dans le cas des matières premières synthétiques. Il est aussi intéressant de considérer les impacts sociaux que peuvent avoir les matières premières.

● Comment choisir une matière première recyclée ?

La confection de tissus à partir de **fibres recyclées** offre la possibilité de donner une nouvelle vie à des matières déjà existantes. On peut ainsi revaloriser aussi bien les fibres naturelles, telles que le coton (recyclage mécanique), que les fibres synthétiques, comme le polyester (en général, recyclage chimique).

Cette approche permet des économies au niveau des ressources premières, contribuant ainsi à une diminution des besoins en énergie, en eau ou encore en produits chimiques nécessaires à la fabrication des fibres, et contribue donc à préserver les ressources limitées de la planète. Cependant, cette pratique présente aussi des limites : actuellement, obtenir de nouvelles fibres avec des propriétés mécaniques équivalentes à celle de la matière d'origine reste un défi à relever.

Deux options s'offrent alors :

- produire des fibres de qualité variable et donc moins performantes et moins durables (ex. s'effilochent ou se cassent facilement). En général, les propriétés mécaniques sont moindres (ex. Les fibres recyclées ne sont pas aussi résistantes ni élastiques que les fibres vierges). Cela dépend toutefois de la source des intrants et du processus de recyclage considéré.
- incorporer des matériaux vierges, pour améliorer la qualité et la durabilité des produits. Toutefois, l'introduction de matériaux vierges différents de la matière recyclée (ex. mélange d'éléments biosourcés et synthétiques) aboutit à un nouveau produit difficilement recyclable.

Parmi les autres limites, il faut noter que :

- le recyclage est un procédé présentant des coûts initiaux élevés, notamment les processus de collecte et de tri des intrants utilisés.
- tous les textiles ne peuvent pas être recyclés efficacement, en particulier ceux qui contiennent un mélange de fibres ou qui ont subi un traitement chimique complexe.
- dès que des fibres sont recyclées, leur qualité peut se dégrader. Par conséquent, ce processus n'est pas infini.
- la qualité des fibres obtenues étant variable, il peut y avoir de véritables difficultés à adapter les procédés aval, par exemple de teinture, qui sont calibrés sur l'utilisation de fibres vierges.

Ordres de grandeurs d'impact des différentes matières premières en kgCO₂e/kg

	Coton	Polyester
Conventionnel	12	6.5
Recyclé	2	4

Pour finir, il y a un réel intérêt à travailler avec des matières naturelles recyclées, comme le coton, car leur recyclage est principalement mécanique et donc peu consommateur d'énergie : de nombreuses ressources sont ainsi préservées. Cependant, pour les matières synthétiques, le recyclage n'apparaît pas aussi bénéfique. Tout d'abord parce que le procédé de recyclage est énergivore mais aussi parce que le polyester recyclé apporte les mêmes problèmes que le polyester vierge : relargage de microplastiques dans l'environnement et/ou émissions de GES et de fumées toxiques lors de l'incinération.

Les matières recyclées naturelles permettent de significativement réduire l'impact carbone des matières premières et donc du bilan GES global. Les fibres synthétiques recyclées participent également à la réduction de l'impact carbone, mais de manière moins significative. Le recyclage présente toutefois des limites, notamment sur la qualité de la fibre obtenue, et n'est donc pas aussi idéal que ce à quoi on peut s'attendre, notamment pour les matières synthétiques.

Le polyester recyclé, vraie bonne idée ou fausse solution ? - d'après l'article *La Mode à l'Envers* de Loom (36)

Le polyester recyclé est devenu un incontournable : de plus en plus de marques développent leurs produits en incorporant des fibres de polyester recyclé. Or, le recyclage du polyester nécessite des procédés énergivores : l'impact d'un polyester recyclé très efficacement ne serait que de 42% plus faible qu'un polyester vierge (réduction uniquement sur la matière première) (37). De plus, le polyester recyclé relargue des microplastiques dans l'environnement et émet des gaz à effet de serre et des fumées toxiques lors de son incinération, tout autant que son homologue vierge. Mais le principal problème du recyclage du polyester est que la globalité du polyester recyclé ne provient pas de vêtements en polyester, mais d'autres filières utilisant des matériaux plastiques. On estime que 99% du polyester recyclé provient de bouteilles en plastique en PET (38). Or, si ces bouteilles ne sont pas utilisées pour fabriquer de la matière première textile, elles sont transformées en de nouvelles bouteilles plastiques. L'utilisation de polyester recyclé dans l'industrie du textile enraye la circularité de la filière des bouteilles en plastique (39). De plus, les produits textiles ne sont que très rarement recyclés en d'autres produits textiles. On parle alors de **décyclage**. Aujourd'hui, seulement 0.18% des vêtements fabriqués avec des matières recyclées le sont à partir d'autres vêtements (40). Il est donc préférable de ne pas s'orienter vers des matières synthétiques recyclées non issues de l'industrie textile lors de l'élaboration de sa politique d'achats responsables.

● **Les produits chimiques**

Les produits chimiques utilisés lors de l'ennoblissement, que ce soit des apprêts ou des colorants, ont un impact important sur l'environnement. Il faut donc les utiliser de manière raisonnée et chercher des alternatives moins impactantes et plus durables.

Au vu de l'impact très important des matières premières et produits chimiques utilisés dans l'industrie textile, de nombreuses actions peuvent et doivent être mises en place pour une réduction efficace des émissions de la filière.

Liste détaillée d'actions envisageables :

Actions		€	A
Limiter au maximum son approvisionnement de matières premières synthétiques		€ € € € €	A A A A A
Choisir des matières premières naturelles durables (coton biologique, chanvre, jute, etc.)		€ € € € €	A A A A A
Choisir des matières artificielles durables (Tencel, Ecovero, etc.)		€ € € €	A A A A
Utiliser des matières recyclées naturelles (coton, lin, etc.)		€ € € €	A A A A A

Utiliser des matières recyclées synthétiques si possible issues d'autres vêtements (boucle de recyclage fermée fortement recommandée)		€ € € €	A A A A A
Traçabilité des matières premières pour une meilleure maîtrise de l'impact (facteurs d'émissions plus précis)		€	A A A
Privilégier des matières premières certifiées et labellisées (ex. Oeko Tex, EU Ecolabel, GOTS, etc.)		€ € € €	A A
Recourir à des produits chimiques moins impactants sur l'environnement (ex. Teinture naturelle, colorants et produits auxiliaires de teinture certifiés, ...)		€ € € €	A A A A
Diminuer son utilisation de produits chimiques (ex. Teinte moins vive)		€ €	A A A

Exemples d'actions réalisées par des entreprises du textile

- ❖ Plusieurs entreprises participantes à ce guide sont certifiées GOTS (Global Organic Textile Standard), c'est-à-dire que leurs matières premières et procédés industriels respectent les exigences mondialement reconnues pour les textiles biologiques, concernant les exigences environnementales, sociales et sanitaires.
 - ❖ Parmi les entreprises participantes, **Balas Textile** a choisi de travailler avec des matières premières plus durables, comme le Tencel.
 - ❖ **Sofila** développe une gamme de fils biosourcés, ce qui permet de s'affranchir de ressources pétrolières et non renouvelables.
 - ❖ Certaines entreprises utilisent des matières premières recyclées : **Boldoduc** travaille avec du coton recyclé et du polyester recyclé, tandis que **Balas Textile** développe une gamme de produits à base de polyester recyclé et de polyamide recyclé. De même, les ennoblisseurs tels que **TAD**, **TAT** et **TIL**, ont développé leur expertise sur des matières recyclées, comme le coton, le polyester ou encore la viscose. Toutefois, la provenance et le type de recyclage utilisé ne sont encore pas des critères de sélection de matière recyclée pour les clients de ces diverses entreprises.
- ⇒ Bien que les matières les plus couramment utilisées parmi les entreprises participantes soient le polyester et le nylon (fibres synthétiques), ces différents exemples montrent qu'il est possible de trouver des alternatives. Il faut donc poursuivre les efforts de diversification et développer ces alternatives à plus grande échelle, afin que l'utilisation de matières éco responsables devienne la nouvelle norme.

→ Améliorer la performance énergétique de ses procédés

Impact du poste sur le bilan GES type du textile : environ 25% (prise en compte des procédés de filature, tissage/tricotage, ennoblissement, confection + énergie des bâtiments et machines)

Les procédés textile sont des **procédés énergivores**, en électricité et en gaz. Ce sont les procédés d'ennoblissement qui sont les plus impactants : ils représentent 38% de la consommation énergétique du secteur, suivi de la filature 34% et du tissage 23% (41).

Les principales actions à mettre en place pour décarboner un procédé peuvent être résumées ainsi :

- **Consommer moins** : sobriété, entretien des machines, utilisation de nouvelles machines moins énergivores, etc.
- **Travailler sur l'efficacité énergétique** : optimisation des phases de fonctionnement, récupération de chaleur fatale, etc.
- **Utiliser des sources d'énergies décarbonées** : énergies renouvelables, réseau de chaleur et de froid, etc.

Cela peut impliquer :

- L'adoption de **procédés existants mais moins impactants**.
Ex : utiliser des procédés d'ennoblissement qui permettent de diminuer les températures de chauffage de l'eau.
- La **modernisation des équipements** de production existants.
Ex : digitalisation pour une meilleure gestion de la consommation énergétique (paramètres des machines)
- L'utilisation de **procédés plus sobres** sur du matériel existant.
Ex : utilisation de pigments/teintures naturels ou issus de la chimie verte
- L'exploration de **nouvelles techniques émergentes** visant à réduire voire à éliminer la consommation d'énergie carbonée.
Ex : l'impression numérique pigmentaire qui permettrait un gain d'énergie de 30 à 60% (42)
- Le développement de **machines multifonctionnelles peu énergivore**
- L'utilisation d'**énergie renouvelable**, notamment pour les lieux de production hors France.
Ex : installation de panneaux solaires sur le toit des usines
- **Relocaliser la production** dans des pays à l'énergie décarbonée.
Ex : en relocaliser une partie ou la totalité de sa chaîne de production en France (5).

Zoom sur l'adoption de procédés de fabrication plus vertueux

Les **innovations technologiques** permettant de diminuer sa consommation d'énergie ou de s'orienter vers des vecteurs énergétiques moins carbonés (ex. Passage du gaz à l'électricité) sont des solutions à envisager. Cependant, il est important de prendre en compte le fait que le renouvellement des équipements est un processus lent, exigeant des investissements considérables. Par exemple, les nouvelles machines permettant d'effectuer les processus d'ennoblissement à l'aide d'électricité (et non de gaz) multiplient la consommation d'énergie par 5. Utiliser de tels procédés est donc actuellement trop coûteux pour les entreprises.

Actuellement, les recherches sont **principalement axées sur les procédés d'ennoblissement**, et peu sur la filature, le tissage ou encore le tricotage. Des recherches sont effectuées pour automatiser l'étape de la confection.

Enfin, le **temps de déploiement** de technologies dites de rupture étant conséquent, les technologies qui seront utilisables industriellement d'ici 10 ans sont déjà connues et testées à petite échelle aujourd'hui.

Liste détaillée d'actions envisageables :

Actions		€	
Avoir des outils pour mesurer sa consommation d'énergie, si possible par machine		€ € € €	A A A
Optimiser les phases de fonctionnement de ses équipements	 	€	A A
Récupérer la chaleur fatale	  	€ € €	A A A
Électrifier ses procédés	    	€ € € €	A A A A
Installer des énergies renouvelables pour le fonctionnement de ses usines (ex. Panneaux solaires, éoliennes, etc.)	 	€ € €	A A A
Se brancher à un réseau de chaleur/froid	   	€ € €	A A A A
Relocaliser sa production dans des pays au mix énergétique décarboné	    	€ € € € €	A A A A A
Se tourner vers les Meilleures Techniques Disponibles (MTD) définies à l'échelle européenne (43,44)	  	€ € € € €	A A A A
Utiliser des traitements chimiques plus verts	  	€ € € €	A A A A
Teindre à faible température à l'aide d'un traitement enzymatique	  	€ € € €	A A A A A
Utiliser des techniques de teinture moins énergivores : impression numérique pigmentaire, technologie laser, etc.	  	€ € € €	A A A A
Utiliser des techniques de teinture sans produits chimiques	  	€ € €	A A A A
Utiliser des techniques de teinture sèche (sans eau)	  	€ € € €	A A A A

Utiliser des machines plus efficaces pour la filature		€ € € € €	A A A A A
Utiliser des machines plus efficaces pour le bobinage, texturation, retordage et câblage		€ € € €	A A A A A
Utiliser des machines plus efficaces pour le tissage		€ € € €	A A A A A
Utiliser des machines plus efficaces pour le tricotage		€ € € €	A A A A A
Utiliser des machines plus efficaces pour la préparation chimique		€ € € € €	A A A A
Utiliser des machines plus efficaces pour la teinture/ l'impression		€ € € € €	A A A A

Exemples d'actions réalisées par des entreprises du textile

- ❖ L'entreprise **TAT** utilise un compteur portatif afin de mesurer la consommation énergétique de l'ensemble de ses machines et ainsi connaître puis réduire la part de consommation de chaque équipement. Par ailleurs, l'entreprise a désormais un nouvel automate permettant de piloter leur brûleur, ce qui leur a permis de baisser leur consommation de gaz de 10%. Enfin, cette entreprise a estimé qu'une amélioration de son procédé lui permettrait de diminuer par 5 environ sa quantité d'eau utilisée pour les tissus.
- ❖ Les **ennoblisseurs TAT, TAD et TIL** réduisent leur consommation d'énergie en planifiant leurs teintures en fonction des coloris demandés, du plus clair au plus foncé, pour pouvoir réutiliser leurs bains, et ainsi réduire leur consommation d'énergie. Les délais peuvent donc être rallongés, ce qui est un véritable challenge pour les entreprises travaillant pour la *fast fashion* ou le luxe.
- ❖ Parmi d'autres pistes envisagées, l'installation d'une pompe à chaleur 160°C permettrait à **TIL** de se passer du gaz sur une partie de son process, l'installation d'un osmoseur aurait un gain marginal estimé à 1%, et le changement d'un purgeur vapeur octroierait une baisse théorique de la consommation de 5%.

→ Réduire l'impact du fret

Impact du poste sur le bilan GES type du textile : 9% (Fret amont et Fret aval)

Le secteur du transport a un impact croissant sur les émissions de GES : c'est le seul poste d'émissions à avoir augmenté en Union Européenne depuis les années 1990 (45).

La chaîne de production des produits textiles étant mondialisée, les différentes étapes de production génèrent des nouvelles étapes de transports, parfois sur des continents différents. La

distribution au client final est elle aussi globale, et nécessite donc de nombreux acheminements à travers le monde, répondant notamment aux contraintes de la fast fashion (production à bas coût) et du luxe (rapidité de réalisation), qui impose l'envoi dans le monde entier d'une multitude de produits avec des délais de plus en plus courts. Ces différentes transitions sont aujourd'hui principalement effectuées en camion et par voie maritime ou, dans le cas de la Fast Fashion et du luxe, par voie aérienne. Or, ces moyens de transport n'ont pas tous le même impact en termes d'émissions de gaz à effet de serre, le fret aérien étant de loin le plus émissif.

Une entreprise du textile qui doit expédier l'ensemble de sa production par voie aérienne peut voir la part du fret aérien monter jusqu'à 70% de son bilan GES.

Les principaux enjeux de décarbonation du fret pour le secteur textile :

- **Rationaliser les chaînes de production** pour diminuer les différentes étapes de transport : fournisseurs locaux, regroupement des étapes de production sur les mêmes sites
- Collaborer à l'échelle de l'ensemble de la chaîne de valeur pour réduire les contraintes de délai, et ainsi **privilégier des modes de transports moins rapides et moins émetteurs**, et améliorer les taux de remplissage

Les actions proposées sont articulées autour de 4 axes : le taux de chargement, les distances parcourues, les moyens de transport utilisés ainsi que les achats responsables.

Liste détaillée d'actions envisageables :

Actions		€	
<i>Taux de chargement</i>			
Utiliser des palettes plus légères		€	A
Optimiser le remplissage (minimum de commande, délai plus long, etc.)	 	€	A A A
Revoir son packaging (plus léger et plus compact)		€ €	A A
Mutualiser ses envois	  	€	A A A
<i>Distances parcourues</i>			
Relocalisation des sites de production et distribution	   	€ € € € €	A A A A A
Réaliser des boucles de livraison optimisées	 	€	A A

Changer de fournisseur (pour favoriser une proximité géographique)	🌿 🌿	€ €	A A
<i>Moyen de transport</i>			
Utiliser des camions aux carburants plus écologiques (GNV, biogaz, électrique, etc.)	🌿 🌿 🌿	€ € €	A A A
Effectuer un report modal vers le ferroviaire	🌿 🌿 🌿 🌿	€ € €	A A A A
Reporter le fret aérien vers transport maritime	🌿 🌿 🌿 🌿 🌿	€ €	A A A
Effectuer le dernier km à vélo	🌿	€	A A A
<i>Achats responsables</i>			
Sensibiliser ses prestataires à la Charte Objectif CO2 et/ou Label Objectif CO2	🌿 🌿	€ €	A

🚧 Exemples d'actions réalisées par des entreprises du textile

- ❖ **Des Impressions et Des Hommes** collabore avec ses clients pour s'assurer du remplissage des camions. Pour chaque article proposé, les clients doivent commander un multiple adéquat permettant d'affréter des camions à plein. Cette disposition a été mise en place dans le cadre de la présentation de l'ambition de l'entreprise en matière de décarbonation, et est aujourd'hui acceptée par l'ensemble des clients.

🔍 Zoom sur l'initiative Fret 21

L'engagement Fret 21, faisant partie du programme EVE (Engagement Volontaire pour l'Environnement), accompagne les entreprises agissant en qualité de donneurs d'ordres pour mieux intégrer l'impact des transports dans leur démarche RSE. Il s'agit d'une démarche volontaire de réduction de l'impact environnemental et énergétique du transport de marchandises. Une charte d'engagement est réalisée, et l'entreprise s'engage sur 3 ans à réduire ses émissions de GES et polluants atmosphériques. Un label valide l'atteinte d'un niveau de performance environnementale élevée. Les entreprises rejoignant l'initiative bénéficient de conseils pour réduire leur empreinte carbone et d'un label pour valoriser leurs efforts.

→ Revoir ses emballages

Impact du poste sur le bilan GES type du textile : <1% (Futurs emballages et une partie de Fin de vie des produits)

Les emballages primaires, secondaires et tertiaires permettent de mettre en support les produits entre les différents maillons de la chaîne, faciliter le conditionnement et transporter les produits en les protégeant. Ils peuvent aussi jouer un rôle esthétique et marketing. Dans l'industrie textile, de nombreux emballages sont encore à usage unique et en plastique, comme les polybags. Ceci s'explique par leurs nombreux avantages : ce sont des emballages résistants, souples et transparents.

Si l'empreinte carbone de ce poste reste négligeable par rapport aux autres postes d'émissions, il est toutefois important d'agir dessus, compte tenu des autres impacts majeurs sur l'environnement.

Deux principaux leviers :

- **supprimer** les emballages superflus
- **transformer** les emballages essentiels pour minimiser leur impact environnemental.

Liste détaillée d'actions envisageables :

Actions		€	
Optimiser et rationaliser le conditionnement		€ €	A A
Eviter le suremballage inutile		€	A A
Diminuer la taille des emballages primaires		€	A A
Supprimer les emballages individuels classiques		€	A A
Utiliser des emballages plus éco-responsables (ex. Chutes de tissus, emballages réutilisables, etc.)		€ € €	A A A
Réutiliser ses palettes		€	A
Consigner ses emballages, notamment pour la mise en support (bobines, cônes, ensouples, etc.)		€ € €	A A A

Exemples d'actions réalisées par des entreprises du textile

- ❖ L'entreprise **Des Impressions et Des Hommes** a décidé de rationaliser le conditionnement de ses produits en emballant simultanément les différentes tailles et coloris proposés, malgré des exigences clientes pouvant être contradictoires.
- ❖ **Granjard** a supprimé les emballages individuels de l'un de ses produits phares.

Zoom sur les emballages & l'entreprise Picture (46)

Suite à un travail sur ses emballages (47), l'entreprise de sportswear Picture est parvenue à supprimer 53% des polybags qu'elle utilisait, soit 6.3 tonnes de plastique. Cette baisse s'articule ainsi :

- -21% en évitant le suremballage inutile
- -19% en utilisant la méthode Roll Pack (ruban de carton entouré le produit) à la place de polybags individuels
- -13% en diminuant la taille des polybags utilisés pour les produits techniques

L'utilisation d'emballages réutilisables, via Repack (48), est aussi une solution intégrée progressivement.



→ Valoriser et réduire les déchets textiles

Impact du poste sur le bilan GES type du textile : 8% (Déchets de Production, Fin de vie des produits)

→ Valoriser ses déchets

La dénomination "déchet textile" regroupe les chutes de production, les produits invendus, les produits retournés mais également l'ensemble des produits textiles arrivés en fin de vie. On estime que plus de 70% des déchets textile produits en 2016 étaient incinérés ou enfouis. Plus de la moitié ne sont pas gérés en France, et finissent dans des décharges à ciel ouvert dans des pays sous-développés (49). En fonction de la gestion réalisée par le pays d'enfouissement, ces pratiques ont un impact majeur sur l'environnement, notamment dû à la génération de méthane, l'apparition de pluies acides et le relargage des substances toxiques. L'incinération nécessite de l'énergie et émet des fumées toxiques et des gaz à effet de serre.

Pour les déchets textile, 2 leviers de valorisation existent :

- Le **recyclage**, qui permet de réutiliser les fibres textiles, pour leur donner une nouvelle vie, est un levier majeur de décarbonation du secteur textile, compte tenu de son impact potentiel. Cependant, de nombreux challenges d'ordre technique et technologique (produit à composition mixte, difficulté à démonter les différents composants), ainsi que structurel et organisationnel (manque de savoir-faire et d'usines) sont à débloquer.
- L'**upcycling**, (*surcyclage* en français) qui consiste à recycler un matériau dont on n'a plus l'usage en créant un nouveau produit. Dans le secteur du textile, l'upcycling permet de valoriser les pertes lors de la découpe, chutes ou fin de rouleaux, pour en créer de nouveaux produits. Il est aussi possible d'upcycler à partir de produits textiles finis devenus des déchets.

Pour les déchets d'ennoblissement :

- Pour les produits chimiques, il s'agit de privilégier des solvants non toxiques et facilement traitables, afin de diminuer l'impact environnemental.
- Concernant l'usage de l'eau, il s'agit de travailler en circuit fermé dès que possible, de réutiliser l'eau et de traiter ses eaux avec des seuils bien plus bas en termes de boues azotées notamment.

D'un point de vue carbone, ces leviers permettent à l'échelle d'une entreprise textile :

- De réduire les émissions liées au traitement des déchets (transport, incinération, méthane, etc.)
- De réduire les émissions liées aux achats de matières premières, dont l'intensité carbone sera plus faible (voir paragraphe traitant de l'usage des matières premières)

→ Réduire ses déchets

Il existe deux principaux leviers de réduction de la production de déchets :

- **En amont, réduire ses pertes et ses invendus.** Cela passe principalement par une meilleure gestion du stock et une meilleure collaboration avec les clients / partenaires pour produire au plus juste. L'amélioration de la qualité produit permet également de limiter les rebuts et retours de non-conformité.
- **En aval, réduire les quantités nécessaires par client / usage.** Cela passe par le développement de produits plus durables avec une durée de vie rallongée.

Liste détaillée d'actions envisageables :

Actions		€	A
Trier ses déchets textiles séparément des ordures ménagères		€	A
Diminuer le taux de pertes et d'invendus à jeter	 	€	A A A A
Donner ses invendus à des associations pour réemploi	 	€	A
Vendre au rabais ses invendus	 	€ €	A A
Donner ses pertes à des organismes de formation ou centre de recherche	 	€	A
Se rapprocher d'acteurs proposant un recyclage en boucle fermée (ex. Renaissance textile)	   	€ € € €	A A A A

Si difficulté à valoriser ses déchets en boucle fermée, adopter une approche de recyclage en boucle ouverte : matériau d'isolation, chiffons, etc.	🍃 🍃	€ € €	A A
Avoir recours à l'upcycling si cohérent avec le projet	🍃 🍃	€ €	A A A
Produire à la demande ou en pré-commande	🍃 🍃	€ € €	A A A
Avoir une meilleure gestion des stocks	🍃	€	A
Diminuer les pertes lors des étapes de fabrication	🍃	€	A A A
Identifier la source des défauts qualités	🍃 🍃	€	A A A
Accepter l'irrégularité au sein d'une même série	🍃 🍃	€ €	A A

🏠 Exemples d'actions réalisées par des entreprises du textile

- ❖ **Balas Textile** donne ses chutes de textile issues du laboratoire afin qu'elles soient effilochées et broyées pour être utilisée comme matériau d'isolation.
- ❖ L'entreprise **Neyret** maîtrise l'ensemble de sa chaîne de production pour obtenir un taux de perte inférieur à 3%.
- ❖ **Europrotect** travaille à identifier la source de ses défauts qualité afin d'éliminer les retours clients pour non-conformité.

Zoom sur l'entreprise Cepovett et la fin de vie de ses produits

CEPOVETT
GROUP

Cepovett, leader européen du vêtement professionnel, a lancé un programme ambitieux de recyclage dès 2016. A travers un système de box pré-payée, l'entreprise récupère les habits et pièces textile directement chez ses clients. En 2021, près de 40 tonnes ont été récupérées et ce chiffre est en augmentation chaque année. En fonction du type de matière, de l'état du produit et de sa recyclabilité, différentes logiques opérationnelles sont adoptées :

- **Le réemploi** : cette réutilisation du textile, qui a lieu en boucle fermée, est permise grâce à un système de réparation, notamment pour les habits de valeur comme les uniformes ou vêtements d'images. Cela reste pour le moment une part limitée rapportée à l'ensemble des retours.
- **Le recyclage** : le produit est défibré, effiloché et parfois broyé. Idéalement, le recyclage doit avoir lieu en boucle fermée, pour produire de nouveaux vêtements. Sinon, d'autres produits sont fabriqués à partir de cette matière recyclée, comme des isolants phoniques et/ou thermiques.
- **L'upcycling** : le textile est récupéré pour créer des produits sans transformation nécessaire, comme des porte-tablettes ou des totes bags.
- **La valorisation énergétique** : il s'agit du combustible solide de récupération qui résulte de textile broyé. Cette matière a un haut pouvoir calorifique et peut être utilisée dans des systèmes de chauffages urbains ou industriels ou encore dans les incinérateurs de cimenterie.

→ Engager sa chaîne de valeur amont

Impact du poste sur le bilan GES type du textile : de 40% à 70% (en fonction de sa position sur la chaîne de valeurs)

La majorité des émissions de CO₂e du textile provient des émissions indirectes amont, c'est-à-dire celle générées par ses fournisseurs. Collaborer avec ses fournisseurs est un élément clé pour réussir à réduire son empreinte carbone. De même, au vu des enjeux, être une entreprise vertueuse consiste aussi à embarquer son écosystème, pour réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre.

Liste détaillée d'actions envisageables :

Actions		€	
Communiquer à ses parties prenantes ses engagements pour les inciter à passer à l'action		€	A
Initier le dialogue avec ses fournisseurs lors de la réalisation du bilan GES (ex. Demande de facteurs d'émissions spécifiques)		€	A
Encourager ses fournisseurs à faire un bilan GES et une stratégie de réduction de l'impact		€	A
Proposer de mettre en place des accords de confidentialité avec ses fournisseurs afin de pouvoir obtenir ses données carbone		€	A A A

Collaborer avec ses fournisseurs dès la conception d'un nouveau produit, pour ensemble trouver des solutions de réduction	🌿 🌿	€	A
Inciter ses fournisseurs à développer une meilleure traçabilité	🌿	€	A
Évaluer ses fournisseurs avec un éco-score pour choisir ceux avec qui travailler	🌿 🌿	€	A A A A
Mettre en place un cahier des charges RSE pour chaque projet	🌿 🌿 🌿 🌿	€ €	A A A
Créer des conditions tarifaires et contractuelles favorables pour un fournisseur engagé	🌿 🌿 🌿	€ € € €	A A A A
Sourcer local	🌿 🌿 🌿	€ € € €	A A A A
Financer la décarbonation de ses fournisseurs	🌿 🌿 🌿	€ € € € €	A A A
Se regrouper avec un ou plusieurs pairs pour avoir plus de poids face à son fournisseur (ex : groupement d'achats)	🌿 🌿 🌿	€ € €	A A A A A
Changer de fournisseur pour un fournisseur moins impactant	🌿 🌿 🌿 🌿	€ € € € €	A A A A
Utilisation de groupement d'achats existants pour identifier des fournisseurs moins carbonés (ex. Pacte PME (50))	🌿 🌿 🌿 🌿	€ €	A A A
Changer son produit en co-crédant une nouvelle version avec ses fournisseurs pour profiter de l'expertise de chacun	🌿 🌿 🌿 🌿 🌿	€ € € €	A A A A A

Selon un rapport de la *Science-Based Target Initiative*, si 2 entreprises demandent à un même fournisseur de reporter ses données environnementales, il y a 68% de chances qu'il le fasse (51).

Exemples d'actions réalisées par des entreprises du textile

- ❖ Lors de la réalisation de leur bilan GES, de nombreuses entreprises ont contacté leur fournisseur afin d'obtenir des données plus précises. Même si ceux-ci ne possèdent pas toujours la donnée demandée, cela a permis d'engager le dialogue sur les sujets et de commencer à réfléchir ensemble aux enjeux bas-carbone.
- ❖ L'entreprise **Boldoduc** s'est engagée à ce que ses 350 collaborateurs des unités françaises et tunisiennes participent activement au parcours de la Convention des Entreprises pour le Climat (52). Cette association propose des programmes ambitieux afin de réinscrire son modèle d'affaires au sein des limites planétaires. Elle s'adresse aux dirigeants d'entreprises.
- ❖ L'entreprise **Balas Textile**, ainsi le groupe Deveaux duquel **TAT** et **TIL** sont des filiales, sont membres du collectif En Mode Climat (53) (voir encadré). Cette association souhaite utiliser le pouvoir d'influence des acteurs économiques de la mode pour "demander des lois qui luttent contre la catastrophe climatique, qui servent le bien commun et non nos intérêts économiques propres".



L'engagement de la chaîne de valeurs chez Picture (46)

75% de l'empreinte carbone de cette marque de vêtements de ski et de snowboard est issue de l'électricité des procédés de fabrication de ses produits, qui ont lieu au sein de l'usine de son fournisseur. Or, Picture ne représente qu'une faible part du volume de production de ce fournisseur. Afin d'accroître son influence dans les propositions visant à réduire leur empreinte carbone, Picture a rejoint le Projet de l'European Outdoor Group, organisme qui a rassemblé les différentes marques partageant ce même fournisseur. À présent, chaque marque contribue financièrement, en proportion de son chiffre d'affaires dans les usines, à la réalisation d'un audit énergétique. L'objectif est d'identifier les leviers permettant de réduire les émissions de carbone, et de mettre en place les actions recommandées, telles que l'isolation, l'électrification des processus et l'installation de panneaux solaires.

Zoom sur ... En Mode Climat

Cette coalition rassemble à ce jour 609 membres qui sont des marques, des usines ou plus globalement des acteurs économiques de la mode. L'association comprend qu'il est "vain de compter sur les changements de comportements spontanés des entreprises pour que le secteur du textile réduise significativement ses émissions de CO₂, parce qu'elles n'auraient pas d'intérêt économique à le faire" et demande donc une législation contraignante qui obligerait les entreprises à adopter un modèle de production plus raisonnée. Leur plaidoyer peut être résumé ainsi :

1. Réduire le volume de vêtements neufs
2. Relocaliser l'industrie
3. Réparer et réemployer

EN
MODE
CLIMAT

→ Engager sa chaîne de valeur aval

Impact du poste sur le bilan GES type du textile : 16% à 40% en fonction de sa position sur la chaîne de valeurs)

Liste détaillée d'actions envisageables :

Actions		€	
Présenter son bilan GES à ses clients et leur expliquer comment ils l'impactent		€	A A
Communiquer sur son impact produit (après réalisation d'ACV) selon la norme ISO 14 026		€	A A
Développer des gammes de produits en intégrant le coût carbone		€ € € € €	A A A A
Faire prendre conscience à ses clients de l'impact de leurs choix et les responsabiliser (matières premières, fret, etc.)		€ € €	A A A A A
Impliquer ses clients dans la co-crédation de ses produits		€ € €	A A A A
Proposer de mettre en place des rgle de confidentialité avec son client pour obtenir des informations carbone plus dtdailldes		€ €	A A
Sensibiliser les clients à l'impact de l'usage du produit (ex : lavage) et les conseiller dans son utilisation		€	A A A A

Exemples d'actions ralisdes par des entreprises du textile

- ❖ Suite à une prdsentation auprs du client concern, de l'impact carbone d'un de ses produits, les quipes **Des Impressions et Des Hommes** ont dcdid d'arrter sa production. En effet, l'impact carbone tait trs consquent, notamment concernant la matire premire coton et ce produit n'tant pas indispensable, il a tjug prfrable de ne pas continuer ce projet.

→ Produire moins mais mieux

Impact du poste sur le bilan GES type du textile : + de 90% (correspond à l'impact produit soit les postes Energie des bâtiments et machines, Achat de matières premières dont textile, filature, tissage/tricotage, ennoblissement, confection, Usage, Fin de vie, Fret amont et Fret aval, Emballages, Déchets de production)

La **sobriété** est un levier majeur de décarbonation dans de nombreux secteurs économiques. Il est nécessaire de repenser la manière de produire et de consommer en termes de qualité et de quantité. Dans le secteur textile, cela se traduit par la proposition de produits plus durables, plus performants et plus responsables, aidant ainsi les différents acteurs (B2B ou B2C) à réduire leur consommation.

Les entreprises françaises de la filière textile, par leur expertise et leur engagement, peuvent jouer un rôle clef dans l'évolution des habitudes de consommation. Pour le B2C, l'objectif majeur est de lutter contre l'ultra consommation et notamment la *fast fashion*, en proposant des produits à plus forte valeur ajoutée, permettant ainsi une réduction de consommation de matière première.

Par ailleurs, en se positionnant sur des marchés à forte valeur ajoutée, sur lesquels la concurrence internationale sera moins compétitive, les entreprises françaises peuvent développer un **avantage concurrentiel fort**.

Parmi les différentes façons de **produire de manière plus respectueuse de l'environnement**, on retrouve :

- Améliorer la **durabilité de ses produits**. Rallonger la durée de vie des produits permet de réduire la consommation de nouvelles matières premières, tout en proposant un produit à plus forte valeur ajoutée pour le client. Cette démarche peut notamment s'appuyer sur un processus d'**écoconception**, c'est-à-dire une étude de l'impact environnemental d'un produit sur l'ensemble de son cycle de vie. L'un des outils principaux en écoconception est l'analyse de cycle de vie (ACV) d'un produit, qui mesure divers facteurs, dont le réchauffement climatique. L'écoconception permet de proposer un produit bas-carbone, en prenant en compte les impacts de l'extraction des ressources à la fin de vie du produit. En réalisant une mesure d'impact, on peut ainsi s'orienter dans des choix plus durables.
- La **relocalisation** permet de produire moins, en générant moins d'inventaires grâce au circuit court et à une production pouvant être à la demande. Relocaliser sa fabrication dans des pays à l'énergie décarbonée comme la France, permet aussi de diminuer l'impact environnemental des procédés utilisés. Selon une étude réalisée pour l'UIT, chaque kg de textile produit en France réduit de moitié son empreinte carbone par rapport à une production en Chine (5,54).
- L'amélioration de l'**Après Première Vie** (APV). Pour être plus durable et plus responsable, un produit doit pouvoir être réparé, sinon réemployé si son état le permet et enfin recyclé.
- S'appuyer sur l'économie de la fonctionnalité pour développer des **nouveaux business model**, comme par exemple la location de vêtement à forte valeur ajoutée et de **nouveaux produits** qui soient **bas carbone à effet décarbonant** (voir encadré).

Pour aller plus loin : le SCAP

Le Score de Compatibilité avec l'Accord de Paris (SCAP) (55), développé par Carbone 4, permet de classer les solutions vendues par les entreprises à l'aune de leur capacité à répondre aux besoins humains de manière plus ou moins bas-carbone. Cela permet donc de mesurer la **pertinence** d'un produit ou d'un service dans un monde bas-carbone.

Liste détaillée d'actions envisageables :

Actions		€	
<i>Écoconception</i>			
S'assurer de la pertinence du produit avant de lancer sa conception (voir encadré)		€ €	A
Adopter une démarche d'éco-conception pour tout nouveau produit (réalisation d'ACV)		€	A
Éviter les mélanges pour favoriser le recyclage des fibres		€	A A A A
Développer des produits intemporels		€ € €	A A
Développer des produits non genrés		€ € €	A A
Avoir une meilleure gestion de sa chaîne de valeurs (sourcing local et meilleure gestion des stocks)		€ €	A A A
<i>APV</i>			
Mettre en place un système de collecte de textile		€ € € €	A A A A A
Consigner les produits vendus (dans l'optique de les recycler en boucle fermée)		€ € €	A A A A
Former ses clients à la réparation des produits		€ €	A A A
<i>Transformer son business model</i>			
Innover dans le développement de nouveaux services et business model		€	A A A A A
Louer son produit (plutôt que de le vendre)		€ €	A A A A A

Rendre les produits plus durables dans le temps (ex. Garantir le produit à vie)		€ € €	A A A
Inciter à réemployer le produit (ex. Vendre des produits de seconde-main)		€ €	A A A A

Fabriquer de nouveaux produits textiles, est-ce pertinent ?

D'après Catherine Dauriac (56), présidente de Fashion Revolution France, *“nous avons produit assez de vêtements pour habiller la planète jusqu'en 2100, alors que nous ne portons en moyenne qu'un tiers de notre vestiaire et que nous jetons l'équivalent d'une benne de textiles toutes les secondes dans le monde”*. Il est alors tout à fait légitime de se demander si fabriquer de nouveaux produits textiles est pertinent, dans un monde de ressources finies et dans lequel le réchauffement climatique s'accroît. Face à ce constat, comment justifier la production de nouvelles pièces textiles ?

On considère qu'un produit est pertinent si sa conception permet de répondre à un besoin réel (et non à un besoin provoqué) et s'il apparaît comme la meilleure solution pour répondre à ce besoin, en termes d'exigences environnementales et sociales. Il s'agit donc d'un produit écoresponsable, durable et respectant les individus et les écosystèmes, qui doit répondre à un besoin physiologique (57).

Exemples d'actions réalisées par des entreprises du textile

- ❖ L'entreprise **Boldoduc** possède un atelier proposant de réparer leurs produits vendus qui ont été endommagés.
- ❖ L'entreprise **TAT** réfléchit à réduire le nombre de recettes proposées. Cela permettrait de réutiliser plus facilement les bains d'un produit à l'autre : l'offre étant réduite, une même recette va être plus utilisée et il y a donc moins besoin de renouveler les bains, du gaspillage est évité. C'est aussi une manière d'avoir plus de contrôle sur leurs intrants, notamment chimiques.
- ❖ La majorité des entreprises participantes au programme ont déjà relocalisé une partie de leur production en France. Il est ainsi plus simple de gérer son stock. Cela permet aussi de baisser l'impact carbone des produits, le mix électrique français étant l'un des moins carbonés.
- ❖ D'un point de vue purement carbone, un produit est considéré comme pertinent s'il permet d'éviter des émissions de gaz à effet de serre d'être relarguées dans l'atmosphère. Parmi les entreprises participantes à ce guide proposant des produits permettant des émissions évitées, on peut citer l'entreprise **Aéro Textile Concept** qui propose des gaines textiles pour répartir le chauffage ou la climatisation de manière homogène et ainsi diminuer la consommation d'énergie nécessaire ou encore **Texinov** qui propose de son côté des filets anti-insectes, permettant de réduire drastiquement l'usage de pesticides sur les plantations. Il ne faut cependant pas négliger les autres impacts environnementaux, d'où la nécessité de réaliser une analyse multicritères avant la conception de son produit.

- ❖ L'entreprise, **Neyret**, dont la maison mère est la même que Seram, produit entre autres de labels pour le textile. Pour répondre aux exigences de la loi AGEC, cette société a décidé d'orienter son business dans la production d'étiquettes de traçabilité, pouvant être fabriquées en tissu. L'objectif est de suivre de manière dématérialisée, à l'aide d'un QR Code, les différentes informations concernant la traçabilité et l'impact carbone des produits textiles.

4. Postes d'émissions liés aux salariés et bureaux : quelles actions mettre en place ?

Ce chapitre propose une liste d'actions permettant de réduire les émissions de GES sur le périmètre des collaborateurs et activités de bureaux (ces actions sont applicables à tout secteur d'activité, pas uniquement textile). Elle couvre également les actions pour mobiliser les collaborateurs et la direction dans la transition bas-carbone.

→ Meilleure gestion énergétique des bâtiments

Impact du poste sur le bilan GES type du textile : 6% (émissions de coeur de consommation d'énergie)

L'amélioration de la consommation énergétique des bâtiments permet en général des réductions significatives des émissions. La mise en œuvre d'actions de réduction sur ce poste va également générer des économies financières, ce qui peut faciliter le financement d'investissements.

Ce paragraphe se concentre sur les mesures de sobriété et d'efficacité énergétique des bâtiments à l'échelle de l'entreprise, les mesures liées aux procédés et machines étant discutées dans une section spécifique aux actions pour le secteur textile.

Les principales leviers à étudier sont :

- **Consommer moins** : identification des fuites, adoption de comportements plus sobres, etc.
- **Travailler sur l'efficacité énergétique** : optimisation la performance énergétique des bâtiments (ex : isolation), déploiement d'installations frugales, fiables et résilientes
- **Utiliser des sources d'énergies décarbonées** : énergies renouvelables, réseau de chaleur et de froid, etc.

Liste détaillée d'actions envisageables :

Actions		€	
Effectuer un suivi, des entretiens et réglages des installations de manière régulière		€ €	A A
Mise en place de Contrats de Performance Énergétique (contrat de maintenance)		€ € €	A A

Réaliser un audit énergétique & amélioration de la performance énergétique du bâtiment	   	€ € € € €	A A A A
Limitier les températures d'ambiance (chauffage et climatisation)		€	A
Utiliser des systèmes GTB/GTC (Gestion Technique du Bâtiment / Gestion Technique Centralisée) pour piloter sa consommation	 	€ € €	A A
Optimiser ses installations (ex. Calorifugeage des tuyaux)	 	€ €	A A
Installer des appareils permettant de réduire sa consommation d'énergie fossile (ex. Pompe à chaleur)	  	€ € € €	A A
Mettre en place des solutions passives d'enveloppe (exemple : cool roofing)	 	€	A A
Utiliser de l'énergie renouvelable	 	€ € € €	A A A A
Produire de l'énergie renouvelable sur site	 	€ € € € €	A A A A A
Revoir ses installations de fluides frigorigènes et choisir des fluides à faible PRG	  	€ €	A

Exemples d'actions réalisées par des entreprises du textile

- ❖ L'entreprise **Texinov** a diminué par 2 sa consommation de chauffage fuel entre 2022 et 2023 en réalisant une véritable chasse aux fuites. Ils ont ainsi regroupé leurs sites en gardant une activité constante grâce à une optimisation de leurs surfaces et en fermant un site vétuste. Cette réduction a également été permise par l'utilisation d'un système de gestion centralisée de température, qui a permis de garder une température de consigne entre 19-20°C lors des heures de présence. En réduisant ainsi leur consommation de fuel, Texinov a pu baisser ses émissions directes de 17%.

➔ Rendre ses collaborateurs acteurs de la transition

Impact du poste sur le bilan GES type du textile : environ 5% mais nécessaire pour la mise en place des autres actions

L'information et la sensibilisation des employés sont indispensables pour la mise en mouvement des entreprises. Elles permettent une mobilisation pérenne des équipes sur la transition

bas-carbone et la mise en œuvre concrète des actions. Cela permet également de renforcer la rétention des talents, à travers la proposition d'un projet d'entreprise fédérateur et partagé sur la transition bas-carbone.

La théorie de l'engagement (58) affirme que tout projet de transformation dans une entreprise réussira si les équipes passent à l'acte, de façon autonome et irrémédiable. Pour cela, il est nécessaire d'embarquer ses équipes dans son projet de transition écologique en leur fournissant les clés de compréhension des enjeux (sensibilisation), les moyens d'agir (formation) ainsi que l'envie de se mettre en mouvement (implication).

Liste détaillée d'actions envisageables :

Actions		€	
<i>Sensibilisation</i>			
Organiser un atelier Fresque (du Climat, du Textile, etc.) pour l'ensemble de ses collaborateurs		€	A
Partage de ressources (podcasts, vidéos, etc.) à ses collaborateurs sur les enjeux du climat		€	A A
<i>Formation</i>			
Créer des groupes de travail pour identifier de manière collective les enjeux climat et les pistes de réduction		€	A A
Former ses collaborateurs à la sobriété énergétique au travail		€ €	A A
<i>Implication</i>			
Créer un challenge/concours au sein de l'entreprise sur les enjeux climatiques		€ €	A
Mettre en place une rémunération variable des salariés sur des objectifs carbone		€	A A A A

Exemples d'actions réalisées par des entreprises du textile

- ❖ Pour sensibiliser ses collaborateurs à la nécessité d'agir vis-à-vis du réchauffement climatique, **Europrotect** réalise des ateliers Fresque du Climat avec l'ensemble de ses collaborateurs. **Boldoduc** a aussi formé l'ensemble de ses collaborateurs français à la Fresque du Climat.

- ❖ Pour impliquer ses collaborateurs dans la démarche Climat, **TAT** décide de créer des groupes de travail se basant sur les 17 Objectifs de Développement Durable définis par l'ONU.
- ❖ **CTC** (Centre Technique du Cuir) a construit, en s'appuyant sur différents formats (vidéos, podcasts, infographies, etc.), des « ateliers climat » à destination des collaborateurs en vue de les sensibiliser aux enjeux climatiques et de les amener à proposer des actions concrètes de décarbonation.

→ Améliorer les déplacements domicile-travail

Impact du poste sur le bilan GES type du textile : 1%

Dans le secteur du textile, le poste des déplacements domicile-travail est le plus important des postes concernant les collaborateurs. Cela est dû en général à l'absence de transports en commun dans les zones d'implantation des entreprises du textile, et à la difficulté de mise en place de mobilités douces.

Liste détaillée d'actions envisageables :

Actions		€	
Réaliser une enquête mobilité domicile-travail pour prioriser les actions à mener		€	A
Mettre en place des garages sécurisés pour les vélos et trottinettes, mais aussi des douches et vestiaires	  	€ € € €	A A A A
Promouvoir les transports en commun et le covoiturage, en finançant l'abonnement à 100% par exemple	   	€ €	A
Collaborer entre entreprises ou industries voisines pour s'adresser aux collectivités locales et appuyer la densification ou la création de transports en commun et de pistes cyclables protégées.	  		A A A A
Adapter les horaires de présence des salariés aux transports en commun	  	€ €	A A A A
Encourager le télétravail, quand cela est possible	  	€	A
Sensibiliser ses collaborateurs à l'impact de leurs déplacements		€ €	A

Exemples d'actions réalisées par des entreprises du textile

Aéro Textile Concept propose un service de location de vélos, à travers leur prestataire Zenride (59), pour permettre à leurs salariés d'adopter le vélo au quotidien. L'accessibilité de leurs locaux est également une priorité, et un élément essentiel pour le choix de l'emplacement de leurs nouveaux bâtiments.

→ Repenser les déplacements professionnels

Impact du poste sur le bilan GES type du textile : 1%

L'impact de ce poste varie d'une entreprise à l'autre, en fonction de la nécessité de réaliser des trajets sur de longues distances, notamment en avion (ex : présence internationale).

Liste détaillée d'actions envisageables :

Actions		€	
Développer une politique de voyage responsable		€	A A
Privilégier le train dès qu'une option par voie ferrée existe		€ € €	A A A
Réduire les déplacements internationaux nécessitant l'avion		€	A A A
Numériser les rendez-vous internationaux		€	A A A
Ne plus attribuer de véhicule de fonction/service		€ €	A A A
Développer des antennes à l'international ou dans d'autres régions pour diminuer les trajets		€ € € €	A A A A A

Exemples d'actions réalisées par des entreprises du textile

Lener Cordier propose de digitaliser son catalogue, un pré-requis pour pouvoir effectuer des rendez-vous commerciaux à distance.

→ Favoriser une alimentation responsable

Impact du poste sur le bilan GES type du textile : 1%

L'alimentation représente de l'ordre de 20% des émissions de GES en France.

L'entreprise peut contribuer à la réduction de ces émissions directement si elle dispose d'une cantine (ex : réduction des repas carnés) et contribuer à la réduction globale des émissions de notre alimentation en informant et sensibilisant ses collaborateurs.

Liste détaillée d'actions envisageables :

Actions		€	A
Proposer une cantine végétarienne		€ €	A A
Ne plus proposer de viande lors des événements d'entreprises		€	A
Lister et partager les restaurants proposant des options végétariennes à proximité de l'entreprise		€	A
Servir de relais pour une AMAP		€	A
Sensibiliser ses collaborateurs à l'impact de leur alimentation et du gaspillage alimentaire (ex : Fresque de l'alimentation)			A

→ Aller vers une sobriété numérique

Impact du poste sur le bilan GES type du textile : <1%

Le dernier poste d'émissions de gaz à effet de serre des collaborateurs est lié à leur usage du numérique. En France, les émissions liées au numérique sont dues à 80% à la fabrication des équipements informatiques, contre 20% à l'usage.

Liste détaillée d'actions envisageables :

Actions		€	A
Définir une politique de numérique responsable		€	A
Sensibiliser ses collaborateurs à l'impact du numérique		€ €	A

Prolonger la durée d'utilisation des équipements (ex. 5 ans au lieu de 2 ans)		€	A A
Achat du matériel informatique reconditionné		€	A A

Pour des entreprises souhaitant aller plus loin dans la décarbonation du numérique, elles peuvent consulter le guide réalisé par WeCount dédié au numérique (guide réalisé également sur la base d'un collectif d'entreprises du numérique) (60).

→ Impliquer sa direction

Impact du poste sur le bilan GES type du textile : 100%

Compte tenu des enjeux de la décarbonation à l'échelle d'une entreprise, il est **indispensable** que la direction soit convaincue et qu'elle participe activement à la mise en œuvre de la stratégie climat.

La mobilisation de l'équipe de Direction doit notamment passer par une bonne compréhension des risques liés à l'inaction (voir paragraphe du guide sur les risques du secteur face au changement climatique).

Liste détaillée d'actions envisageables :

Actions		€	
Stratégie climat intégrée et alignée avec la stratégie d'entreprise (ex. Stratégie climat dans les ordres du jour des points de la direction)		€	A
Nommer un membre de la direction sponsor de l'équipe projet de décarbonation		€	A A A
Participer à une Convention des Entreprises pour le Climat (52)			A A
Fixer des objectifs précis et atteignables pour chaque unité de l'entreprise		€	A A A A



Exemples d'actions réalisées par des entreprises du textile

L'entreprise **Boldoduc** organise un séminaire axé sur les enjeux environnementaux, avec une restitution du bilan GES pour l'ensemble de ses collaborateurs français.

5. Quelles actions mettre en place à l'échelle du secteur textile dans son ensemble ?

Les deux précédents chapitres de ce guide présentent les actions qui peuvent être déployées à l'échelle de chaque entreprise du secteur. Pour réussir à décarboner le secteur du textile, l'ensemble de la filière et son écosystème doivent se mobiliser : fournisseurs, marques, consommateurs, pouvoirs publics, fédérations professionnelles; à l'échelle nationale et mondiale. Ce paragraphe présente les recommandations des 16 entreprises du programme UIT / WeCount formulées lors d'un atelier collectif pour mobiliser l'écosystème dans son ensemble.

A. Les actions à mettre en place par le secteur textile

→ Créer et fiabiliser les facteurs d'émissions spécifiques au textile

Pour élaborer un plan d'actions robuste, il est indispensable de disposer d'un bilan GES fiable et précis. Malgré les progrès récents, il y a de réelles lacunes au niveau des facteurs d'émission disponibles pour les produits textiles. D'importants travaux doivent donc être menés sur les facteurs d'émissions utilisés.

- **Réaliser collectivement des analyses de cycle de vie (ACV)** : il s'agit de fiabiliser les données utilisées. L'ensemble des acteurs textile doivent donc réaliser des ACV de leurs produits, de manière conjointe, pour obtenir des données plus précises ainsi que pour pallier aux facteurs d'émission manquants. Ces ACV permettront une comparaison avec les produits, notamment étrangers, et de valoriser la production française.
- **Mettre en place des bases de données commune et unique de facteurs d'émission** : il s'agit d'un levier crucial pour faciliter la réalisation des bilans carbone et améliorer la qualité des données.
- **Participer au groupe de travail d'Ecobalyse** : en plus d'être une base de données, Ecobalyse (25) est un outil collaboratif, qui a pour vocation de rassembler les différents acteurs de l'industrie textile sur des enjeux communs. De nombreuses initiatives sont mises en place pour faciliter les échanges, notamment des ateliers thématiques. Les retours d'expériences d'entreprises du textile entamant leur décarbonation leur permettront d'affiner les modèles et méthodologies utilisées, et donc d'obtenir des facteurs d'émissions plus précis.

→ Construire un référentiel commun de comptabilité carbone pour le secteur du textile

Pour pouvoir mesurer les efforts des entreprises et réaliser des choix éclairés sur les solutions permettant de décarboner le secteur, il est nécessaire de se doter de règles communes à l'ensemble de la filière tout en s'adaptant à sa diversité.

- **Définir un référentiel commun de comptabilité carbone pour le secteur.** Pour pouvoir comparer l'impact des différents produits et identifier les solutions permettant de décarboner le secteur, il est nécessaire de se doter d'un cadre méthodologique commun à l'échelle du secteur : périmètre des postes d'émission à prendre en compte, méthode de calcul et facteurs d'émissions à utiliser.
- **Développer un cadre de certification des mesures d'impact par un organisme tiers,** pour s'assurer de la fiabilité des informations communiquées.

→ Poursuivre les efforts de R&D

- **Développer des nouvelles matières éco responsables** : il est nécessaire de développer des matières premières performantes qui aient un impact moindre sur l'environnement. Cela concerne principalement les fibres artificielles, développées à partir de polymères issus de matières biosourcées. De nouveaux matériaux, comme la banane ou le bambou, dont la culture peut être effectuée à d'autres fins, sont des co-produits à valoriser.
- **Proposer des matériaux recyclés répondant aux contraintes qualités et environnementales** : il faut développer le recyclage sur l'ensemble des fibres naturelles, pour pouvoir diminuer leur impact. Ces fibres doivent cependant présenter une qualité similaire aux matériaux vierges et permettre de diminuer l'impact carbone du produit.
- **Améliorer l'impact environnemental des matières premières existantes**. L'impact du coton peut par exemple être amélioré en travaillant sur les conditions de cultures (ex. Agriculture conventionnelle versus. agriculture biologique). Il faut donc identifier les meilleures pratiques agricoles possibles et les déployer à grande échelle.
- **Travailler sur des procédés de rupture** : Afin de diminuer l'impact des procédés, une partie de la solution réside dans le développement de nouvelles technologies, efficaces et peu énergivores. L'identification et le développement de telles solutions est à poursuivre, afin qu'elles puissent être industrialisées rapidement. Par exemple, pour les étapes d'ennoblissement, le principal impact réside dans l'utilisation du gaz, dont le pouvoir calorifique permet une bonne efficacité pour former de la vapeur d'eau. Or, le gaz étant une énergie fossile très émettrice de GES, il faut développer de nouvelles technologies efficaces, qui seraient basées sur des énergies plus décarbonées.

→ Étendre les possibilités de recyclage

En phase avec un meilleur taux de réemploi et une meilleure réparabilité des produits textiles, la diminution de l'impact environnemental du textile passe par le développement de filières de recyclage spécifiques au secteur du textile.

- **Améliorer les systèmes de collecte**, pour pouvoir recycler les produits textile vendus, il faut déployer des points de collecte, en définissant des critères de dépôt. Pour le B2B, ce sont surtout des systèmes à créer. Pour le B2C, il est important de mettre en place un réel système de tri sur le territoire.
- **Financer et développer des projets de R&D sur le recyclage, pour lever les verrous technologiques**.
- **Développer une filière de recyclage industrialisée à grande échelle**. Malgré la volonté du secteur à utiliser des matières premières recyclées, il est difficile d'obtenir des fibres de qualité identique à la matière vierge. Il s'agit donc de développer des nouveaux éco-organismes et mettre en place des règles de recyclage plus strictes.

→ Mutualiser les stratégies d'achat pour créer un effet levier vis à vis des fournisseurs

Compte tenu des enjeux carbone liés aux matières premières, il est nécessaire de collaborer pour aider la filière amont à proposer des solutions à faible impact.

- **Créer un annuaire commun de fournisseurs engagés**, pour faciliter l'identification des fournisseurs permettant de développer des produits à faible impact. Cet annuaire serait réalisé de manière collective par la filière, et nécessiterait la définition de critères partagés d'évaluation.

- **Création de groupements d'achats éco-responsables, permettant de:**

- Faciliter la collaboration avec les fournisseurs dans l'identification de solution à faible impact, via un effet de volume

- **Faciliter l'identification des fournisseurs les plus vertueux**

- **Rendre les métiers du textile enviables**

Pour pouvoir relocaliser en France et donc diminuer leurs émissions de gaz à effet de serre, les entreprises ont besoin de main d'œuvre. Or, aujourd'hui, il peut être très difficile de trouver des profils adéquats aux besoins de l'entreprise. Il faut donc redonner l'envie de travailler dans la filière textile, que ce soit en termes de conditions de travail et de rémunération, qu'en termes de vocation. Cela peut notamment s'effectuer en mettant en avant les efforts écologiques mis en place au sein des entreprises.

D'après l'UIT, l'achat d'un produit textile fabriqué en France par personne et par an permettrait de créer 4 400 emplois (54). Une alternative au manque de main d'œuvre est de travailler avec des chaînes de production automatisées, principalement pour les étapes de confection.

- **Former les professionnels du textile aux enjeux climat et leviers de décarbonation**

- **Intégrer les enjeux climat et éco-conception au cœur des formations initiales textiles :** ingénieurs, techniciens, designers ou encore futurs chefs de projet sont concernés par ces mesures, de la conception du produit à sa mise en circulation sur le marché.
- **Sensibiliser et former les professionnels en entreprise** aux leviers qu'ils peuvent mettre en place pour contribuer à l'empreinte carbone du secteur. Ces formations vont de la sensibilisation aux enjeux climat (Fresque du Climat, du textile, de l'Économie Circulaire) à des formations avancées sur l'éco-conception. Le programme de formation formation / action développé par WeCount et l'UIT va dans ce sens en formant des équipes climat au sein de chaque entreprise, capable de mesurer l'empreinte carbone de leur entreprise puis de déployer un plan de réduction et un système de comparaison avec les chaînes de production des pays dits "low cost".
- **Soutenir les organismes de formation :** il s'agit pour les entreprises vertueuses de partager leurs bonnes pratiques au sein des formations, pour montrer qu'il est possible d'agir concrètement.

B. Les actions souhaitables à mettre en place par les parties prenantes du secteur textile

- **Améliorer le financement de la transition bas-carbone**

- **Proposer de nouveaux mécanismes de financement de la transition bas-carbone.** Par exemple via le financement de projets de performance énergétique, ou de relocalisation des activités de production en France.
- **Mettre en place une taxe permettant de favoriser la consommation de produits produits localement et à faible intensité carbone**

→ Sensibiliser le consommateur

- **Accélérer le développement de l’affichage environnemental et présenter un score carbone spécifique** qui ne soit pas seulement inclus dans un indicateur global mais visible de manière individuelle. Afin que le consommateur / client puisse faire un choix éclairé, il est nécessaire que celui-ci connaisse l’impact environnemental des produits textiles. Cette information doit être claire, accessible et commune à l’ensemble du secteur (ex. Projet de score environnemental).
- **Communiquer et sensibiliser à l’impact des matières premières pour guider les clients et consommateurs.** .Exemple : expliquer de manière pédagogique les différences d’impacts entre les matières naturelles, artificielles, synthétiques et recyclées.
- **Communiquer et sensibiliser à l’impact de l’utilisation des produits textiles :** réduire le nombre de lavages, l’utilisation du sèche-linge ou encore le repassage des vêtements permet de diminuer l’impact carbone du textile.

→ Réinventer les modes de consommation

Le marketing et la publicité jouent aujourd’hui un rôle majeur dans le secteur de l’habillement dans l’orientation des choix de consommation des consommateurs. En s’appuyant sur ces leviers, il s’agit de créer / renforcer la valorisation de pratiques d’achats responsables auprès des consommateurs, pour les inciter à consommer de manière plus responsable, par exemple en consommant moins mais mieux.

Compte tenu de l’impact prégnant des schémas de consommation de notre société aujourd’hui, in fine, il sera nécessaire de travailler sur la construction de nouveaux récits.

Exemples de leviers activables :

- **Travailler avec des influenceurs conscients des enjeux climatiques** pour sensibiliser à l’impact de la fast fashion et promouvoir des pratiques de consommations respectueuses de l’environnement.
- **Rendre enviables les nouveaux modes de consommation via de nouveaux produits et nouveaux récits.** Plusieurs marques, telles que Loom ou 1083, réussissent aujourd’hui par leur histoire et leur discours, à réorienter de nombreux consommateurs vers des produits plus durables, tout en développant la fierté de ces consommateurs à contribuer à la réduction des émissions de GES.
- **Développer et valoriser la réparabilité des produits vis à vis des clients et consommateurs.** Aider les clients à réparer les produits permet de réduire l’impact des déchets et surtout la consommation de nouveaux produits. Cela permet également de justifier un tarif plus élevé grâce à une durée de vie étendue.

Conclusion

Compte tenu de l'impact carbone du secteur textile dans le monde, la filière a un rôle clé à jouer pour contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique. Et au vu des enjeux identifiés dans ce guide, l'ensemble des acteurs doit se mobiliser : les entreprises du textile, leur chaîne de valeur amont, les clients et consommateurs et les pouvoirs publics (France / Monde).

En synthèse, nous identifions 6 leviers opérationnels majeurs indispensables pour réduire l'empreinte carbone du secteur :

- **Agir sur les matières premières** : développer des matières bio-sourcées à faible impact, améliorer la filière du recyclage.
- **Travailler l'efficacité énergétique** : relocalisation, développement de nouveaux procédés, modernisation des équipements
- **Développer la durabilité des produits pour réduire la consommation en volume** : réorienter le modèle économique des entreprises vers des produits à plus forte valeur ajoutée, pour réduire l'intensité carbone de ces produits tout en développant l'activité économique et la compétitivité des entreprises en France.
- **Pour l'habillement, promouvoir des modes de consommation plus vertueux** : sensibilisation, valorisation de comportement éco-responsable
- **Pour les pouvoirs publics, renforcer les réglementations et dispositifs d'incitation** : affichage environnemental, régulation de la fast fashion, taxes sur les produits à fort impact environnemental, financement de projets R&D et performance énergétique.
- **Renforcer la collaboration au sein de la filière textile** : définition de référentiels communs de mesure d'empreinte, collaboration autour de projets de R&D, mutualisation des achats, accompagnement des pouvoirs publics, etc.

L'UIT est investi sur ces sujets de décarbonation depuis plusieurs années à travers de nombreuses actions : la participation aux expérimentations sur l'affichage environnemental, la création d'un outil de traçabilité en partie financé par l'ADEME (en partenariat avec Textil'IA), la promotion et la défense des fibres naturelles, la valorisation de la fabrication française à travers la relocalisation et l'économie circulaire de proximité et de nombreux projets de recherche visant à développer des process plus vertueux (notamment pour diminuer l'utilisation d'eau ou encore pour trouver des produits de substitution aux produits chimiques les plus impactants pour l'environnement).

Conscients de l'ampleur du sujet et de sa complexité pour les entreprises du secteur, nous considérons ce guide comme une première étape dans les travaux menés par WeCount et l'UIT pour accompagner la décarbonation du secteur.

Nous poursuivons les travaux à travers :

- L'organisation, 2 fois par an, de nouveaux programmes collectifs de formation permettant aux entreprises du secteur de réaliser leur bilan GES et plan d'actions, en bénéficiant des travaux capitalisés à travers les différents programmes.
- La mise à jour régulière de ce guide, sur la base des retours d'expérience d'entreprises du secteur et le développement de nouvelles expertises.

Ces travaux ont vocation à être menés de manière collaborative et transparente à l'échelle du secteur. Si vous souhaitez contribuer à ces travaux, vous pouvez contacter l'UIT et WeCount.

Ressources

1. ADEME. La mode sans dessus-dessous (Infographie) [Internet]. 2022. Disponible sur: <https://multimedia.ademe.fr/infographies/infographie-mode-qqf/>
2. Quantis. Measuring Fashion - Environmental Impact of the Global Apparel and Footwear Industries Study [Internet]. 2018. Disponible sur: https://quantis-intl.com/wp-content/uploads/2018/03/measuringfashion_globalimpactstudy_full-report_quantis_cwf_2018a.pdf
3. McKinsey. Fashion On Climate [Internet]. 2018. Disponible sur: <https://www.mckinsey.com/~media/McKinsey/Industries/Retail/Our%20Insights/Fashion%20on%20climate/Fashion-on-climate-Full-report.pdf>
4. Ellen Mac Arthur Foundation. A new textiles economy: Redesigning fashion's future [Internet]. 2017. Disponible sur: <https://ellenmacarthurfoundation.org/a-new-textiles-economy>
5. Cycleco. Assessment of Carbon Footprint for the Textile Sector in France [Internet]. 2021. Disponible sur: <https://www.mdpi.com/2071-1050/13/5/2422>
6. TCFD. Recommendations of the Task Force on Climate-related Financial Disclosures [Internet]. 2017. Disponible sur: <https://assets.bbhub.io/company/sites/60/2021/10/FINAL-2017-TCFD-Report.pdf>
7. Loi Anti-Gaspillage et Economie Circulaire (AGEC) [Internet]. 2020. Disponible sur: <https://www.ecologie.gouv.fr/loi-anti-gaspillage-economie-circulaire>
8. Filière à Responsabilité Elargie du Producteur (REP) pour les textiles, chaussures et linge de maison [Internet]. Disponible sur: <https://www.ecologie.gouv.fr/produits-textiles-tlc>
9. LOI n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets [Internet]. août 22, 2021. Disponible sur: <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043956924>
10. Article 75 de la loi Grenelle II [Internet]. 2010. Disponible sur: https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/article_jor/JORFARTI000022470999#:~:text=%C2%A9gion%20chaque%20r%C3%A9gion%20le%20pr%C3%A9fet,v%C3%A9rifier%20la%20coh%C3%A9rence%20des%20bilans.
11. UE. Product Environmental Footprint (PEF) [Internet]. Disponible sur: https://green-business.ec.europa.eu/environmental-footprint-methods_en
12. European Commission. Ecodesign for Sustainable Product Regulation (ESPR) - Textile Products [Internet]. Disponible sur: <https://susproc.jrc.ec.europa.eu/product-bureau/product-groups/467/home>
13. Union Européenne. Corporate Sustainability Report Directive (CSRD) [Internet]. Disponible sur: <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX:32022L2464>
14. SBTi. Forest, Land and Agriculture (FLAG) [Internet]. Disponible sur: <https://sciencebasedtargets.org/sectors/forest-land-and-agriculture>
15. EIA. EIA projects nearly 50% increase in world energy usage by 2050, led by growth in Asia [Internet]. 2019. Disponible sur: <https://www.eia.gov/todayinenergy/detail.php?id=41433>
16. EcoCO2. Les coupures d'électricité entraînent une pénurie de gasoil en Chine [Internet]. 2010. Disponible sur: <https://www.ecoco2.com/blog/les-coups-de-electricite-entraiment-une-penurie-de-gasoil-en-chine/>
17. Nasdaq. COLUMN-Aluminium rattled by signs of « green » disruption in China: Andy Home [Internet]. 2021. Disponible sur: <https://www.nasdaq.com/articles/column-aluminium-rattled-by-signs-of-green-disruption-in-china%3A-andy-home-2021-03-19?amp>
18. MTES, ADEME. Recommandations pour la détermination des postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre dans le cadre de l'article 173-IV de la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) du 17 août 2015 [Internet]. 2018. Disponible sur: <https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Une%20recommandation%20pour%20la%20détermination%20des%20postes%2>

- Osignificatifs%20d'émissions%20GES.pdf
19. WeCount [Internet]. Disponible sur: <https://www.wecount.io/>
 20. ABC. Guide Méthodologique Bilan Carbone® v8 [Internet]. 2017. Disponible sur: <https://abc-transitionbascarbonate.fr/wp-content/uploads/2022/03/bilan-carbone-v8-guide-methodologique-final.pdf>
 21. Méthodologie du Bilan de Gaz à Effet de Serre (BEGES) [Internet]. Disponible sur: <https://www.ecologie.gouv.fr/decret-bilan-des-emissions-gaz-effet-serre-beges>
 22. Greenhouse Gas (GHG) Protocol [Internet]. Disponible sur: <https://ghgprotocol.org/>
 23. ADEME. Base Empreinte [Internet]. Disponible sur: <https://base-empreinte.ademe.fr/>
 24. Kering Digital EP&L Platform [Internet]. Disponible sur: <https://kering-group.opendatasoft.com/packages/home/>
 25. Ecobalyse [Internet]. Disponible sur: <https://ecobalyse.beta.gouv.fr/#/>
 26. Code des transports - Article L1431-3 [Internet]. 2019. Disponible sur: https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000031066016#:~:text=Toute%20personne%20qui%20commercialise%20ou,utilise%C3%A9s%20pour%20r%C3%A9aliser%20cette%20prestation.
 27. Searates [Internet]. Disponible sur: <https://www.searates.com/fr/services/distances-time/>
 28. Ecotransit [Internet]. Disponible sur: <https://www.ecotransit.org/en/>
 29. The Higg Index [Internet]. Disponible sur: <https://apparelcoalition.org/the-higg-index/>
 30. Sustainable Apparel Coalition [Internet]. Disponible sur: <https://apparelcoalition.org/>
 31. Membres de la Sustainable Apparel Coalition [Internet]. Disponible sur: <https://apparelcoalition.org/brands-retailers/>
 32. Collective Fashion Justice. Are cradle to gate impact assessments useful? [Internet]. 2022. Disponible sur: <https://www.collectivefashionjustice.org/articles/are-cradle-to-gate-impact-assessments-useful>
 33. Donald R. Industry-linked sustainability standard allows clothing giants to ramp up emissions [Internet]. 2022. Disponible sur: <https://theintercept.com/2022/06/03/sustainable-fashion-greenwashing-higg/>
 34. The New York Time. How Fashion Giants Recast Plastic as Good for the Planet [Internet]. 2022. Disponible sur: <https://www.nytimes.com/2022/06/12/climate/vegan-leather-synthetics-fashion-industry.html?searchResultPosition=1>
 35. Guinebault M. Durabilité: la Norvège remet en cause l'outil Higg MSI et le marketing de H&M et Norrona. 20/06/2022 [Internet]. 20 juin 2022; Disponible sur: <https://fr.fashionnetwork.com/news/Durabilite-la-norvege-remet-en-cause-l-outil-higg-msi-et-le-marketing-de-h-m-et-norrona,1416429.html>
 36. Loom. Le polyester recyclé, cet écran de fumée [Internet]. 2023. Disponible sur: <https://la-mode-a-l-envers.loom.fr/le-polyester-recycle-cet-ecran-de-fumee/>
 37. UNIFI. UNIFI Sustainability Report [Internet]. 2021. Disponible sur: <http://investor.unifi.com/static-files/48f97d7a-6b44-4e16-9f83-e5ebb6b431a2>
 38. Textile exchange. Preferred Fiber and Materials Market Report20 [Internet]. 2022. Disponible sur: <https://textileexchange.org/knowledge-center/reports/preferred-fiber-and-materials/>
 39. Lettre aux membres du Parlement Européen concernant le recyclage des bouteilles PET [Internet]. 2023. Disponible sur: https://www.unesda.eu/wp-content/uploads/2023/03/Letter-from-NGO-Industry-coalition-on-the-promotion-of-closed-loop-recycling-in-the-EU-Sustainable-and-Circular-Textiles-Strategy_Final.pdf
 40. Texfash. Recycling Dominated by Plastic Waste, Most Companies Relied on Now-Tainted Higg MSI [Internet]. 2022. Disponible sur: <https://texfash.com/update/recycling-dominated-by-plastic-waste-most-companies-relied-on-now-tainted-higg-msi>
 41. Sharma S. Energy Management in Textile Industry [Internet]. 2013. (International Journal of Power System Operation and Energy Management ISSN (PRINT): 2231 – 4407). Disponible sur: https://www.idc-online.com/technical_references/pdfs/electrical_engineering/ENERGY%20MANAGEMENT%20IN.pdf
 42. IFTH. Intervention pour We Count -

- Panorama d'approches technologiques pour réduire la consommation énergétique dans les procédés textiles. 2023.
43. Inspection des Installations Classées - Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement - PACA. Les Meilleures Techniques Disponibles (MTD) : qu'est-ce que c'est ? [Internet]. Disponible sur: <https://www.dispositif-reponses.org/cles-pour-comprendre/reduire-les-emissions-de-pollution/emissions-liees-aux-industries/les-meilleures-techniques-disponibles-mtd--quest-ce-que-cest->
 44. Conclusions sur les meilleures techniques disponibles (MTD) pour l'industrie textile (TXT) [Internet]. 2022. Disponible sur: <https://www.editions-legislatives.fr/actualite/conclusions-sur-les-meilleures-techniques-disponibles-mtd-pour-lindustrie-textile-txt/>
 45. Transport is the climate « bad boy » of the EU economy [Internet]. 2020. Disponible sur: <https://www.youtube.com/watch?v=yObDOBHeAeM>
 46. Picture Organic Clothing [Internet]. Disponible sur: <https://www.picture-organic-clothing.com/fr>
 47. Baverey J. Une marque de textile mondialisée peut-elle entrer en redirection écologique ? [Internet]. 2021. Disponible sur: <https://strategy-design-anthropocene.org/fr/actualities-publications/publication-du-memoire-de-jeanne-baverey>
 48. Repack [Internet]. Disponible sur: <https://www.repack.com/>
 49. Où finissent nos vêtements ? [Internet]. ARTE; 2023. Disponible sur: <https://www.arte.tv/fr/videos/097885-014-A/ou-finissent-nos-vetements/>
 50. Pacte PME [Internet]. Disponible sur: <https://pactepme.org/>
 51. SBTi. Value Change in the Value Chain: BEST PRACTICES IN SCOPE 3 GREENHOUSE GAS MANAGEMENT [Internet]. 2018. Disponible sur: https://sciencebasedtargets.org/resources/files/SBT_Value_Chain_Report-1.pdf
 52. Convention des Entreprises pour le Climat (CEC) [Internet]. Disponible sur: <https://cec-impact.org/>
 53. En Mode Climat [Internet]. Disponible sur: <https://www.enmodeclimat.fr/>
 54. UIT. Fabriquer en France permet de réduire l'empreinte carbone du textile [Internet]. 2021. Disponible sur: <https://www.textile.fr/fabriquer-en-france-pour-reduire-l-empreinte-carbone-textile>
 55. Jancovici JM. Net Zero Initiative - Proposition d'un nouvel indicateur climat [Internet]. 2022. Disponible sur: <https://www.carbone4.com/publication-nzi-indicateur-scap>
 56. Novel AS. Catherine Dauriac : « nous avons produit assez de vêtements pour habiller la planète jusqu'en 2100 ». Vert, le média qui annonce la couleur. 2022; Disponible sur: <https://vert.eco/articles/catherine-dauriac-nous-avons-produit-assez-de-vetements-pour-habiller-la-planete-jusqu'en-2100#:~:text=D'ailleurs%2C%20d'apr%C3%A8s,quatre%20millions%20de%20tonnes%20de>
 57. Toutes les émissions de gaz à effet de serre se valent-elles ? 2018; Disponible sur: <https://ravijen.fr/?p=508>
 58. Kiesler CA. Psychology of Commitment: Experiments Linking Behaviour to Belief. 1971.
 59. Zenride [Internet]. Disponible sur: <https://www.zenride.co/>
 60. Saint-Jean L. Guide décarbonation du numérique [Internet]. 2023. Disponible sur: https://www.wecount.io/guide-num%C3%A9rique?utm_campaign=numerique-lancement

La réalisation de ce guide a été pilotée par Mathilde Ronze, Consultante carbone chez WeCount et experte dans le secteur textile.

Contributeurs WeCount : Antonin Guy, Marine Fouquet, Lucas Saint-Jean et Sofia Henriët



Remerciements

Les entreprises participantes

Art Martin • Aero Textile Concept • Balas Textile • Boldoduc • Des Impressions et Des Hommes • Europrotect • Lener Cordier • Neyret • Recorbet • Sofila • Teintures et Apprêts Danjoux • Teintures et Apprêts de la Trambouze • Texinov • Teintures et Impressions de Lyon



Avec le soutien d' **UNITEX**

Les experts intervenus au sein du programme

Maxime Efoui - The Shift Project

Erwan Proto - The Shift Project

Eva Debruyne - IFTH

Isabelle Ferreira - IFTH

Julie Vesz - Equans

Paul Ledesve - Fret 21

Christelle Sapin-Didelot - Façon de Faire

Martin Breuvart - Lemahieu

Clara Barry - Pôle Ecoconception

Marc Jacouton - Cepovett

Sophie Frachon - UIT

Robby Dubus - Textil'IA

Coline Simon - CTC

Raphaël Linois - Magelan

Florian Palluel - Picture

Fanny Picard - Meilleur Demain

Vincent Rabaron - 21-22

Et l'équipe de consultants WeCount : Lucas Saint-Jean, Marine Fouquet, Mathilde Ronze

Merci à l'OPCO 2i qui via le dispositif fonds FNE Formation a pu participer au financement des frais de participation de nombreuses entreprises du programme de formation "Promotion Climat".



Téléchargez dès maintenant notre guide sur la décarbonation du textile et découvrez des leviers d'actions pour réduire vos émissions !

WeCount est une société spécialisée dans l'accompagnement vers la transition bas carbone des entreprises à travers :

- Des programmes d'accompagnement collectifs sectoriels
- Une plateforme de comptabilité carbone

Vous souhaitez en savoir + sur WeCount ?
Rendez-vous sur www.wecount.io

WECOUNT

